



République Algérienne Démocratique et
Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de
la Recherche Scientifique

Université Mémoire élaboré en vue de
l'obtention du diplôme de master
Option : Sciences du langage

Département de français

Mémoire élaboré en vue de l'obtention
du diplôme de master Option : Sciences
du langage
Intitulé :



**L'apprentissage de la compétence Phonologique chez
l'apprenant bilingue**

Présenté par :

BENYATTOU MANAL

sous la direction de :

Dre BELGHOUAR SARA

Jury de soutenance:

Nom et Prénom :	Grade :	Qualité :
	M. A. A	Président
	M. A. A	Examineur
Mme. BELGHOUAR SARA	M.C.A	Rapporteur

Année universitaire : 2023/ 2024

Remerciements

Nous tenons tout d'abord à remercier Allah le tout puissant, qui nous a données la force et la patience d'accomplir ce modeste travail. En seconde lieu, je voudrai adresser toute ma reconnaissance à la directrice de ce travail de recherche Madame BELGHOUAR Sara pour sa patience, sa disponibilité et surtout ses judicieux conseils qui ont contribué à alimenter ma réflexion. Nous le remercions encore pour ses conseils et ses encouragement chaque fois s'est avéré nécessaire.

Nos vifs remerciements vont également aux membres du jury pour l'intérêt qu'ils ont porté à notre recherche en acceptant d'examiner notre travail et de l'enrichir par leurs propositions et leurs idées lumineuses. Nous tenons à remercier spécialement le chef département Monsieur KHENCHA Tayeb. Nous tenons à exprimer nos sincères remerciements à tous les enseignants du département de français qui nous ont enseignés et qui par leurs compétences nous ont soutenu dans la poursuite de nos études.

Enfin, nous tenons également à remercier toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

Dédicace

Je dédie ce travail qui n'aura jamais pu voir le jour sans les soutiens indéfectibles et sans limite de mes chers parents. A **ma mère** qui m'a encouragée à aller de l'avant et qui m'a donné tout leur amour pour suivre mes études. A **mon cher papa** qui m'a toujours encouragée et motivée pour réaliser ce travail de recherche qui ne cesse de me donner avec amour le nécessaire pour que je puisse arriver à ce que je suis aujourd'hui. Que Dieu vous protège et que la réussite soit toujours à ma portée pour que je puisse vous combler de bonheur !

A mes petites sœurs « **Khadîdja** » et « **Sirine** » ; Mes chers frères «**Mohammed**» « **Ayoub** ».

A ma tante « **Meriem** » qui ma couverte dès ses yeux, qui ma chérie de tout son cœur, {cette mère qui a tout sacrifié pour que je puisse aboutir à cette fin. Et à **Mon grand-père** qui est le père à la fois, qui aurait été heureux de voir en moi ce que je suis.

A mes chéries qui ont toujours m'aidé et m'encourager, qui m'ont toujours soutenue et encouragée au cours de la réalisation de ce mémoire, en leur espérant bonne continuation dans leurs travaux. « **Ilham** », « **Zineb** », « **kaoutar** ».

A toutes ma famille pour les conseils, le bon temps que nous avons passé ensemble. A mes proches qui me donnent de l'amour et de la vivacité.

Table des matières

Remerciements

Dédicace

Introduction générale.....01

Partie 01 Cadre théorique

Chapitre I : Cadre conceptuel de l'étude

1/ contexte sociolinguistique en Algérie.....06

1.L'arabe.....07

1.1L'arabe standard.....08

1.2 L'arabe classique.....08

1.3 L'arabe dialectal.....09

2.Le berbère.....09

2.1 Le chaoui.....10

2.2 Le kabyle.....10

2.3 Le touareg.....10

2.4 Le mozabite.....10

3.Le français.....10

4.L'anglais.....11

2/ Le contact de langue.....12

2.1 Définition.....12

2.2 Les causes du contact de langue.....12

A. La proximité Géographique.....12

B. L'immigration Massive.....13

C. Le Rayonnement des Langues.....13

D. Motifs Professionnels.....13

2.3 Les conséquences du contact de langues14

1. Le bilinguisme.....14

1.1. Qu'est- ce que le bilinguisme ?.....14

1.2	Les types de bilinguisme.....	14
	A/ Bilinguisme individuel.....	14
	B/ Bilinguisme collectif.....	15
2.	L'interférence.....	15
2.1	Qu'est –ce que l'interférence ?.....	15
2.2.	Les types de l'interférence.....	16
2.2.1.	L'interférence lexical.....	16
	A .Le calque.....	16
	B. L'emprunt (d'incompétence).....	16
2.2.2.	L'interférence sémantique.....	17
2.2.3.	L'interférence phonétique.....	17
	A. Vocalique.....	18
	B. Consonantique.....	19
2.2.4.	L'interférence morphosyntaxique.....	20
	Conclusion.....	21

Chapitre II: Les systèmes phonologiques arabe, français et anglais.

1.	Le système éducatif algérien.....	23
1.1	La 3ème année primaire.....	25
	A. L'arabe.....	26
	B. Le français.....	27
	C. L'anglais.....	29
2.	Le système phonologique arabe.....	31
	A. Le système consonantique.....	31
	B. Le système vocalique.....	34
3.	Le système phonologique français.....	36
	A. Le système consonantique.....	36
	B. Le système vocalique.....	38
4.	Le système phonologique anglais.....	40
	A. Le système consonantique.....	40

B. Le système vocalique.....	44
5/ Comparaison entre les trois (3) systèmes phonologiques (L'arabe, Le français, L'anglais).....	46
5.1. Comparaison entre les trois systèmes consonantiques.....	46
A. Points communs.....	46
B.Points de divergence.....	47
5.2. Comparaison entre les trois (3) systèmes vocaliques.....	48
A. Points communs.....	48
B.Points de divergence.....	48
Conclusion.....	49

Partie 2 :Cadre pratique.

Chapitre I :Analyse et interprétation des données.

Introduction.....	52
1/ Description du questionnaire.....	52
2/ Analyse et interprétation du questionnaire destiné aux enseignants.....	53
3/ Interprétation.....	63
4/ Synthèse.....	64
Conclusion.....	65
Conclusion générale.....	67
Bibliographie.....	70
Annexes	
Résumé	

INTRODUCTION GENERALE

Introduction générale

L'Algérie a été influencée par diverses civilisations et cultures tout au long de son histoire, depuis l'Antiquité jusqu'à aujourd'hui. Parmi ces influences figurent les Romains, les Byzantins, les Grecs, les Espagnols, les Ottomans et les Français. Les langues européennes ont laissé leur empreinte sur les langues parlées en Algérie, avec l'Espagnol ayant notamment marqué l'Ouest du pays. Cependant, c'est le Français qui a acquis un statut particulier dans la société algérienne.

Dans l'Algérie indépendante, la situation linguistique est caractérisée par la coexistence de plusieurs langues, allant du berbère aux diverses langues étrangères ayant eu un impact plus ou moins significatif, en passant par l'arabe dialectal. L'enseignement des langues étrangères, notamment le Français, occupe une place importante dans l'école primaire, où le Français a longtemps été utilisé de manière efficace.

Apprendre une nouvelle langue c'est apprendre une nouvelle culture, costume, tradition, histoire. Ça permet aussi de découvrir de nouvelles religions d'ailleurs, notre Prophète MOHAMMED, que le salut di dieu soit sur lui, nous a dit que : « Qui apprend la langue d'un peuple est sauvé de leurs méfait »¹. Apprendre une langue étrangère, que ce soit comme moyen de communication ou dans le cadre de l'enseignement, est une tâche complexe. L'enseignement ne se limite plus à la simple transmission de connaissances ; il doit également prendre en compte les spécificités de l'objet d'étude ainsi que les caractéristiques des personnes impliquées dans le processus.

En Algérie, où plusieurs langues coexistent, nous avons deux langues maternelles : l'arabe et le tamazight, ainsi que deux langues étrangères. . Au niveau primaire, le Français est enseigné à partir de la troisième année. Cette étude se concentre sur la langue française, qui est considérée comme la première langue étrangère en Algérie. COSTE et GALLISON définissent la langue étrangère dans le dictionnaire des langues comme suit : « L'apprentissage en milieu scolaire de

¹ -Hadith,trad,par moi, même .

Introduction générale

toute langue maternelle autre que L1 relève de la pédagogie d'une langue non maternelle ou étrangère quel que soit le statut officiel de cette langue dans la communauté ou vit l'élève ».¹

Le but de l'enseignement du Français langue étrangère au cycle primaire est très important car l'apprentissage de cette langue depuis l'enfance, c'est le développement de l'imagination, du goût, de la sensibilité et de la découverte aussi. . « Les quatre compétences de communication à savoir la capacité de comprendre un message oral et écrit et de s'exprimer à l'oral et à l'écrit ». ²Selon SOPHIE MOIRAND, il existe quatre compétences de communication : la compréhension de l'oral (écouté) , l'expression orale (parler) , la compréhension écrite (lire), et l'expression écrite (écrire).

En 3^{ème} année primaire, l'oral et la prononciation jouent un rôle crucial dans le développement des compétences linguistiques des apprenants, ils posent les bases pour une communication efficace, un apprentissage continu est une intégration réussie dans la communauté scolaire. Or, la compétence phonologique est fondamentale dans l'enseignement / apprentissage d'une langue étrangère.

Notre thème de recherche s'intitule : « L'acquisition de la compétence phonologique chez l'apprenant bilingue » (Cas des apprenants de la 3^{ème} année primaire). Dont l'objectif consiste à définir les difficultés de prononciation rencontrées par les apprenants du français en tant que langue étrangère.

Pour ce faire, nous essayerons de répondre aux problématiques ci – après :

- **Comment l'apprenant du FLE (ayant huit ans) , peut_ il améliorer sa prononciation en conciliant les systèmes phonétiques du Français de l'arabe et de l'anglais ?**
- **Comment le contexte bilingue (Français- arabe) peut-il influencer la pratique phonétique de l'apprenant algérien au cycle primaire?**

¹ -COSTED : GALLISON ?R :DICTIONNAIRE de la didactique des langues étrangères , Hachette, Paris, 1976,p198.

² -CHRISTELLE ,D. La compréhension orale au collège.[www.cndp.fr/ them a doc/anglais/doc/a day.pdf](http://www.cndp.fr/thema/doc/anglais/doc/day.pdf)

Introduction générale

Nous allons donc, tout au long de ce travail, essayer de comprendre les raisons réelles pour trouver les solutions. Nous avons avancé les hypothèses suivantes :

- **La prononciation des apprenants algériens du FLE serait influencée par l'interférence de plusieurs langues , soit l'arabe et l'anglais.**
- **La prononciation des apprenants algérien serait liée à d'autres aspects du développement langagier.**

Notre travail est divisé en deux parties, la première partie théorique comprend deux chapitres : le premier chapitre sera consacré au contexte sociolinguistique en Algérie quant au deuxième chapitre, nous présenterons une étude comparative entre les trois langues (L'Arabe, le Français et l'Anglais) sur le système phonologique (consonantique / vocalique)

La deuxième partie contient un seul chapitre qui sera consacré à l'analyse du corpus; nous présentons notre analyse ainsi que l'interprétation des résultats qui nous avons obtenu : il s'agit des questionnaires destinés aux enseignants de 3^{ème} année primaire (Les écoles de Laghouat).

Nous terminerons notre travail par une conclusion récapitulative, qui résume l'essentiel de notre recherche.

Partie 01

Cadre théorique

Chapitre I :
Cadre conceptuel de l'étude.

Introduction :

Dans ce chapitre on va consacrer au contexte sociolinguistique en Algérie avec les différentes langues parlées comme l'arabe, le français, tamazight ainsi que ces dialectes. On va voir aussi le contact de langues avec ces causes et ces conséquences ; parmi ces conséquences c'est le bilinguisme et l'interférence ; après nous avons abordé ces types.

1/ contexte sociolinguistique en Algérie :

La situation linguistique algérienne est complexe vu les langues différentes parlées par les algériens (Arabe, français, Tamazight) et vu les différents niveaux d'une même langue, tel que l'arabe qui, selon la théorie Ferguson se compose de plusieurs variétés qui vont de la plus basse jusqu'à la plus haute. Selon cette théorie, l'arabe classique est une variété haute par rapport à l'arabe dialectal (considéré comme basse). Cet état de fait induit à un bilinguisme au niveau de l'écriture et une diglossie au niveau de l'oral. Cependant, ce qui nous intéresse dans cette présentation c'est plutôt la mise en évidence de la situation sociolinguistique de l'apprenant algérien. « La situation sociolinguistique en Algérie est très complexe ». La guerre des langues oppose, bien sûr, l'arabe scolaire et le français en premier lieu, en tant que langue relevant des domaines du savoir, de la sphère officielle, et des rapports formels. C'est un bilinguisme non stable, dans la mesure où l'un vise à supplanter l'autre. Ensuite, ce sont l'arabe algérien et ses variantes berbères différenciées dont l'unité est abstraite réservée au domaine des rapports personnels et intimes (.....). Notons au passage qu'il est bien rare de trouver un Algérien monolingue stricto sensu. A vrai dire, la recherche dans le domaine de l'enfant exige l'approche de plusieurs disciplines telles que la linguistique, les sciences cognitives, etc.....quant à notre travail, il s'inscrit en sociolinguistique qui étudie les représentations des acteurs sociaux sur des objets sociaux ; ici les langues. Et puisque, dans presque tous les cas, l'intérêt est accordé aux représentations des grands et des adultes d'une part, sur leurs langues premières, que nous appelons : « Les langues algériennes ». Étant donné qu'elles expriment l'identité algérienne

Chapitre I : Cadre conceptuel de l'étude

qu'elle soit arabe ou tamazight ; et d'autre part sur l'arabe (classique, standard, soutenu) et sur la langue française, nous avons pensé qu'il serait primordial d'étudier les représentations des apprenants sur les langues parlée et étudiées vue qu'il est le premier intéressé si l'on veut améliorer son niveau linguistique, et si l'on veut aussi mettre un terme à l'insécurité linguistique et à la schizoglossie.

La situation sociolinguistique en Algérie est caractérisée par la coexistence de plusieurs langues et de variétés de langue. Elle est considérée comme un pays plurilingue, selon Ibissam CHACHOU « L'Algérie est un pays plurilingue dans la mesure où sa langue officielle est l'arabe institutionnel et qu'¹il reconnaît depuis 2002 tamazight comme langue nationale. »¹ Le paysage linguistique Algérien est riche, complexe et notamment diversifié comme la cité K.TALEB IBRAHIMI : « Le paysage linguistique de l'Algérie, produit de son histoire et de sa géographie, est caractérisé par la coexistence de plusieurs variétés langagières du substrat berbère aux différentes langues étrangères qui l'ont plus ou moins marquée en passant par la langue arabe, vecteur de l'islamisation et de l'arabisation de l'Afrique du nord, dynamique dans les pratiques et les conduites des locuteurs qui adaptent la diversité à leurs besoins expressifs »²

Nous constatons donc à partir de cette citation que le paysage sociolinguistique en Algérie est marqué par la présence ou la pratique de diverses langues dont la langue berbère et ses variétés à titre d'exemple (chaoui, kabyle, targui, mozabite.....), la langue arabe (classique, dialectal, standard) et les deux langues étrangères française et anglaise, cette diversité est due aux différentes irrptions qu'a subi l'Algérie à savoir : phénicienne, carthaginoise, romaine, byzantine, arabe, turque et française.

1.L'arabe :

Après plusieurs années de lutte et de violence, l'Algérie a pris son indépendance en 1962. Depuis, le parlement algérien a décidé de généraliser l'usage de la langue arabe comme langue officielle et nationale du pays, elle comprend l'arabe standard ou classique et l'arabe dialectal ou algérien. Selon Benrabah.M « la langue arabe et l'islam sont inséparables (...) l'arabe a sa place à part par le fait qu'elle est la langue du Coran et du

¹ CHACHOU. La situation sociolinguistique de l'Algérie, pratique plurilingue et variétés à l'œuvre, 2013 p 19

² IBRAHIMI.T.K Coexistence et concurrence des langues. <https://journals.openedition.org/annuairemaghreb/305> consulté le 11 mars 2020.

prophète »¹ , c'est à dire que la langue arabe est la langue liturgique de l'islam et du prophète, c'est d'ailleurs pour cette raison qu'elle occupe une place fondamentale et majeure chez le peuple algérien. La langue arabe s'est affirmée comme langue officielle en Algérie, elle occupe une grande place parmi les secteurs éducatifs et fonctionnels de la société algérienne comme l'affirme Taleb Ibrahimi dans sa définition : « l'arabisation devient un moyen d'affirmer l'identité arabe (la langue était perçue comme l'attribut fondamental de la personnalité arabe), cette politique linguistique a permis d'affirmer le statut officiel de la langue arabe et sa place dans la société algérienne, en œuvrant à la généralisation de son utilisation, dans tous les domaines de la vie quotidienne et sociale des citoyens. L'unification de l'usage d'une même langue de travail, d'enseignement de culture, objectif qui s'identifier, parmi d'autres, au recouvrement de tous les attributs historiques de la nation algérienne »²

La langue arabe est la langue la plus dominante en Algérie et la plus pratiquée, elle est primordiale. Depuis l'indépendance en 1962, elle est considérée comme la langue officielle du pays. On distingue trois variétés de l'arabe en Algérie : l'arabe standard, l'arabe classique et l'arabe dialectal.

1.1L'arabe standard :

L'arabe standard moderne ou arabe littéraire, est la forme de langue arabe la plus largement utilisée et comprise dans le monde. L'arabe standard (ou arabe standard moderne, souvent abrégé en ASM) est la version formelle et contemporaine de la langue arabe. Il est basé sur l'arabe classique, la langue du Coran et de la littérature ancienne, mais il a évolué pour s'adapter aux besoins du monde moderne. Il est utilisé aujourd'hui dans tout le monde arabe à l'écrit et à l'oral. Les gens qui parlent l'arabe sont beaucoup plus dans les pays arabes, ainsi qu'en Iran, Érythrée, Mali, Niger, Tchad, L'arabe standard n'est généralement pas une langue maternelle. Les enfants arabophones apprennent d'abord leur dialecte local, puis l'arabe standard à l'école, principalement comme langue écrite. L'arabe standard est la langue unificatrice du monde arabe, utilisée dans les domaines formels et écrits, mais distincte des dialectes parlés au quotidien.

¹ **IBRAHIMI.T.K** . Les Algériens et leur(s) langues (s) .El Hikma . Alger.1995.p186 .

² **DERRADJI.Y**. Le français en Algérie lexic et dynamique , des langues, Bruxelles, édition Duculot,2002,p120,cité par **BENAZOUZ NADJIBA** , appropriation du français en Algérie : contact de langue et de culture (en ligne)

1.2 L'arabe classique :

c'est la langue officielle en Algérie .Elle est la langue de prière , de croyance , et de rites, elle reste toujours un indice d'une identité musulmane ,elle n'est pas la langue de conversation sauf entre lettre dans l'aire arabophone , l'arabe classique est exclusivement utilisée dans les contexte formels particuliers c'est la langue du Coran , ce qui explique à la fois sa richesse en vocabulaire et son caractère sacré auprès de certains sujets parlant .(L'arabe moderne ou classique ou littéraire), se voit occuper le statut idéologique de la langue officielle d'état , nous réservons la dénomination Foshan à la forme linguistique du Coran .

1.3 L'arabe dialectal :

Appelé Daridja ou l'arabe Algérien est un dialecte employé par la plupart de la population algérienne. Selon l'expression de BOURDIEU « il semble que la quasi-totalité de la population algérienne possède la compétence linguistique de cette langue commune, si l'on entend par langue commune non une langue légitime un artefact dominant, mais la langue maternelle de la majorité des locuteurs nationaux.»¹ D'après cette expression, l'arabe dialectal est une forme de langue maternelle dont la société algérienne s'en sert pour s'interagir entre eux dans la vie de tous les jours, en effet, cet usage est uniquement oral et non écrit utilisé que dans des contextes informels, c'est à dire entre amis, entre famille...etc. Par ailleurs, l'arabe dialectal a un statut vernaculaire, non officiel, non codifié et non enseigné à l'école, à vrai dire, cette langue n'est pratiquée qu'au quotidien et ne possède aucune règle linguistique, c'est une langue de rue. Daridja se compose de plusieurs dialectes tels que l'algérois, constantinois, nedromi et l'oranais.

¹ **DERRADJI.Y.** Le français en Algérie lexique et dynamique , des langues, Bruxelles, édition Duculot,2002,p120,cité par **BENAZOUZ NADJIBA** , appropriation du français en Algérie : contact de langue et de culture (En ligne)

2. Le berbère :

Elle renvoie à la langue du premier peuple , les berbères qui occupaient le nord de l'Afrique , Le berbère ou le tamazight , le premier terme signifie « homme libre » ou « homme noble » et le second terme signifie « étranger ». La langue berbère est la langue seconde en Algérie appelée aussi tamazight pratiquée par une minorité, elle fait partie de la famille des langues Chamito-sémitique nommée également langues Afro-asiatique, elle se trouve fréquemment à l'Afrique du nord : en Algérie, Maroc égypt., Tunisie et la Libye...

Selon **Z.MEKSEM** « On peut déduire de ce qui précède que tamazight peut être considérée en Algérie comme une langue dominée, puisque, jusqu'à très récemment, elle n'était pas prise en compte ni dans la vie sociale, ni dans les institutions, ni dans l'enseignement. Dans les textes officiels et dans les institutions, l'arabe classique joue le rôle de langue dominante et prend la suite, dans ce sens, du français qui était la langue du colonisateur »¹

La langue berbère ou la langue tamazight n'est pas prise en considération et ne bénéficie d'aucun statut, c'est une langue dominée. Selon **Taleb Ibrahim** « elle(sphère berbérophone) est constituée par les dialectes berbères actuels, prolongement des plus anciennes variétés connues dans le Maghreb, ou plutôt dans l'aire berbérophone qui s'étend en Afrique de l'Égypte au Maroc et de l'Algérie au Niger »² .Le parlement Algérien a continué de nier la langue tamazight (berbère) ce qui a poussé les berbérophones à revendiquer leurs identités linguistiques et ce n'est qu'en avril 2002 que l'état algérien a reconnu cette langue comme une langue nationale. Cette constitution a permis d'introduire la langue tamazight (berbère) dans des établissements scolaires, puis en janvier 2016, elle a été déclarée par l'état comme langue officielle et nationale du pays. Malgré l'officialisation de la langue tamazight, l'arabe demeure le système linguistique principal de l'état.

La langue berbère est constituée de plusieurs variétés, telles que : le chaoui, le kabyle, le touareg, le mozabite.

¹ **MEKSEM.Z** ,pour une socio didactique de la langue amazighe : Approche textuelle. Thèse de doctorat, Université Stendhal. GRENOBLE III 2007, p34, cité par HASSIBA AISSAOUI, L'enseignement de la langue Amazigh a Bouira face à l'hétérogénéité linguistique des apprenants.

² **IBRAHIMI.T.K** coexistence et concurrence des langues, [https://journais.org/année Maghreb /305](https://journais.org/année%20Maghreb/305) consulté le 11 mars 2020.

2.1 Le chaoui : il est pratiqué à l'Aurès et plus particulièrement à Batna et Khenchla.

2.2 Le kabyle : il est utilisé dans les trois régions Bejaia, Tizi Ouzou et Bouira.

2.3 Le touareg : c'est un dialecte pratiqué au Sahara par les Touaregs.

2.4 Le mozabite : une variété parlée par les habitants de Ghardaïa.

3. Le français :

L'Algérie a été colonisée par les français pendant 132 ans (1830-1962), après son indépendance en 1962 et grâce au colonialisme français, l'Algérie a hérité la langue française.

Malgré que l'Algérien 'n'appartienne pas à la francophonie, la langue française est devenue une langue d'élite, du savoir et une première langue étrangère en Algérie. Son ampleur, sa domination a fait qu'elle occupe une grande place dans la société algérienne, elle est considérée comme majeure voire dominante dans le champ linguistique algérien, elle est utilisée par un grand nombre de locuteurs dans différents secteurs et dans leurs échanges quotidiens, Taleb Ibrahim constate « toutefois c'est le français qui a le plus perduré et influencé les usagers bouleversé l'espace linguistique et culturel algérien, les circonstances de son intrusion, dans cet espace lui ont conféré un statut particulier dans la société algérienne colonial et postcoloniale. »¹

« La langue française constitue, bel et bien, la deuxième langue académique de notre pays (après la langue arabe), grâce à la place qu'elle occupe dans la réalité linguistique algérienne ainsi que dans les autres domaines (socioéconomique, culturel, éducatif...), cela a laissé des traces sur notre société, ou nous trouvons que la majorité des algériens parlent la langue française, soit chez les vieux soit chez les jeunes qui l'utilisent comme une langue prestigieuse, par ce qu'elle est enseignée comme la première langue étrangère en Algérie au primaire, au CEM et au lycée.

En effet, la majorité des apprenants algériens considèrent la langue française comme étant une langue étrangère. Par conséquent, une grande partie éprouve d'énormes difficultés dans l'apprentissage de cette langue, ce qui engendre une compétence de communication et de compréhension très limitées à l'oral comme à l'écrit, il ne faut pas perdre de vue qu'au

¹ IBRAHIMI.T.K coexistence et concurrence des langues, [https://journais.org/année Maghreb /305](https://journais.org/année%20Maghreb/305) consulté le 11 mars 2020

primaire les apprenants ont suivi une scolarisation ou la transmission de toutes les connaissances se fait par le biais de la langue arabe et que l'apprentissage du français n'occupe qu'une modeste partie du volume horaire (trois heures par semaine). De plus, ils vivent dans un entourage sociolinguistique qui regroupe à la fois l'arabe dialectale et le français. Cette diversité (des langues et des dialectes) peut influencer, d'une manière ou d'une manière ou d'une autre, l'apprentissage de la langue française »¹

4.L'anglais :

. L'anglais est la langue internationale dominante dans le monde entier. Elle se classe troisième parmi les langues les plus parlées, après le mandarin et l'espagnol, et est considérée comme une langue de recherche scientifique. En 1993, l'anglais est devenu la deuxième langue étrangère après le français en Algérie et est enseigné dès le cycle moyen.

En 1993, la langue anglaise s'est placée à la deuxième position après le français comme langue étrangère en Algérie, elle est enseignée à partir du cycle moyen (1AM) comme le prétend Y.Derradji : « ...Il faut simplement remarquer que dès 1993 et dans une conjonction politique très particulière, l'enseignement de l'anglais devient possible comme première langue étrangère(...), c'est enseignement optionnel et occurrence à la langue française.»²

L'anglais est en effet considéré comme une langue scientifique et technologique, imposée dans les domaines des sciences et de la technologie. De plus, chaque chercheur doit l'utiliser pour rédiger ou publier des articles et des rapports scientifiques. Pour cette raison, son apprentissage est devenu essentiel dans la société algérienne. Bien qu'elle ne soit utilisée que par une minorité de la population, elle reste une langue importante sur le marché linguistique algérien.

2/ Le contact de langues :

2.1 Définition :

La notion de contact de langues est l'un des principaux sujets d'étude de la sociolinguistique. Elle a été introduite pour la première fois en 1953 par le linguiste américain Weinreich dans son ouvrage "Languages in Contact : Findings and Problems".

¹ BELGHOUAR .S «L'influence de la langue maternelle sur la définition du genre des noms en français. Cas des étudiants de première année du département de français de l'université de Laghouat » Université.Batna2,2021.Doctorat thesis

² DERRADJI.Y Vous avez dit langue étrangère, le Français en Algérie ? (En ligne) , VRL : <https://www.Unice.Fr> / b c l / OFCAF / 15 / DERRADJI. H t m l constitué le 10 juillet 2020.

Selon Hamers, ce phénomène « inclut toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu »¹. Quant à Dubois et al, ils présentent le contact de langues comme « la situation humaine dans laquelle un individu ou un groupe sont conduit à utiliser deux ou plusieurs langues »². Le contact des langues est un phénomène linguistique qui affecte les communautés où le paysage linguistique est marqué par une diversité de codes linguistiques, susceptibles d'influencer les pratiques langagières des individus.³

2.2 Les causes du contact de langues :

A. La proximité Géographique :

Lorsque deux communautés partagent la même frontière linguistique, les individus peuvent circuler entre les régions limitrophes. Pour communiquer lors de leurs déplacements, ils utilisent à la fois leur langue maternelle et celle de la communauté voisine. Ainsi, l'utilisation de ces deux codes linguistiques engendre une situation de contact de langues.

B. L'immigration Massive :

Il s'agit du déplacement collectif d'une communauté linguistique vers une autre région géographique où la langue maternelle des autochtones diffère de celle des immigrants (par exemple, le cas des Mexicains installés aux États-Unis). Ce type d'immigration peut être motivé par des raisons économiques (par exemple, les Maliens touchés par la pauvreté qui se sont massivement déplacés vers l'Algérie), ou par des raisons coloniales, comme l'installation de colons dans les pays colonisés (par exemple, les colons français installés en Algérie pendant la période coloniale). Elle peut également résulter de la recherche d'asile politique par les autochtones qui fuient des situations intenables dues à la guerre (par exemple, les Syriens).

¹ **HAMERS. BELGHOUAR .S** «L'influence de la langue maternelle sur la définition du genre des noms en français. Cas des étudiants de première année du département de français de l'université de Laghouat. » Université.Batna2,2021.Doctorat thesis.

² **DUBOIS et AL. BELGHOUAR .S** « L'influence de la langue maternelle sur la définition du genre des noms en français. Cas des étudiants de première année du département de français de l'université de Laghouat ». Université.Batna2,2021.Doctorat thesis

³ **BELGHOUAR .S** «L'influence de la langue maternelle sur la définition du genre des noms en français. Cas des étudiants de première année du département de français de l'université de Laghouat » Université.Batna2,2021.Doctorat thesis

C. Le Rayonnement des Langues :

C'est le développement des langues des pays économiquement, politiquement ou culturellement puissants exercent une influence notable. Par exemple, le français et l'anglais possèdent un statut prestigieux à l'échelle mondiale et, de ce fait, dominent d'autres langues. Lorsqu'une langue atteint un tel niveau de rayonnement, elle est considérée comme une langue véhiculaire, permettant ainsi la communication entre des communautés d'une même région qui parlent des langues maternelles différentes.

D. Motifs Professionnels :

- 1 Cela concerne le déplacement individuel des personnes vers des pays étrangers pour des raisons professionnelles, comme des formations scientifiques ou des transactions commerciales. Par conséquent, les individus sont obligés d'utiliser la langue de la communauté qui les accueille. (Ex : les chercheurs qui font des stages de formation en Chine sont amenés à communiquer en Chinois) . ¹

2.3 Les conséquences du contact de langues :

1. Le bilinguisme :

1.1. Qu'est- ce que le bilinguisme ?

- 2 Ayant suscité un vif débat quant à sa définition, le bilinguisme est perçu par certains linguistes comme un phénomène nécessitant "une maîtrise parfaite et identique des deux langues concernées". En revanche, pour d'autres, "le bilinguisme commence dès qu'il y a usage concurrent de deux langues, indépendamment de la fluidité avec laquelle l'individu les utilise". Quant à A. Martinet, il trouve que le bilinguisme désigne la coexistence de deux variétés langagières concurremment employées par un individu ou une communauté linguistique sans tenir compte du degré de la maîtrise de la langue seconde par rapport à la langue première. ²

¹IBID , page 12.

² IBID, page 12.

- 3 . Georges MOUNIN : « Le fait pour un individus de parler indifféremment deux langues », « également coexistence de deux langues dans la même communauté, pourvu que la majorité des locuteurs soit effectivement bilingue »¹
- 4 . BLOOMFIELD : « La possession d'une compétence de locuteur natif dans deux langues »²
- 5 . MACKEY : « Nous définirons le bilinguisme comme l'usage alterné de deux ou plusieurs langues par le même individus »³

5.2 Les types de bilinguisme :

On distingue deux types de bilinguisme :

A/ Bilinguisme individuel :

Le bilinguisme individuel se réfère à la maîtrise de deux langues par une seule personne. Il s'agit de bilinguisme chez des individus ou des familles qui maîtrisent plusieurs langues. Par exemple, une famille vivant en France, composée d'un père algérien et d'une mère française, transmet ces deux langues à leurs enfants. Ainsi, ces derniers accèdent au bilinguisme individuel.

B/ Bilinguisme collectif :

On l'étudie comme une caractéristique d'un groupe (la communauté linguistique). En d'autres termes, une personne ne peut pas devenir bilingue seule ou par hasard, mais grâce à la société dans laquelle elle vit et communique. En effet, dans chaque société, il y a des individus qui parlent d'autres langues que leur langue maternelle. Ainsi, les raisons d'apprendre une langue sont essentiellement sociales.

2.L'interférence :

2.1 Qu'est –ce que l'interférence ?

¹ **IBID**, page 12

² **IBID**, page 12

³ **MACKEY**, william francis, Bilinguisme et contact de langues, vol , 5, Editions Klincksieck,1976.

Chapitre I : Cadre conceptuel de l'étude

Le phénomène de l'interférence est conçu comme « la conséquence la plus évidente et la plus répandue du contact entre langues », ¹ il s'agit d'un accident de bilinguisme engendré par la coexistence de deux langues mises en contact.

Selon Dubois et al, l'interférence se produit « Quand un sujet bilingue utilise dans une langue –cible A un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue B » ²

La rencontre des langues entraîne des interférences linguistiques, c'est-à-dire que lorsque des langues se rencontrent et s'influencent mutuellement, elles génèrent des difficultés d'acquisition qualifiées d'erreurs, où l'apprenant utilise des éléments de sa langue maternelle dans une expression écrite ou orale en langue étrangère.

À ce sujet, J. Dubois déclare : « On parle d'interférence lorsqu'un bilingue utilise dans une langue cible A une caractéristique phonétique, morphologique, lexicale ou syntaxique propre à la langue B. » ³

2.2. Les types de l'interférence :

L'interférence se caractérise par quatre types principaux :

2.2.1. L'interférence lexical :

Selon Blanc-Michel « On parlera d'interférence lexicale lorsque le locuteur bilingue remplace, de façon inconsciente, un mot de la langue parlée par un mot de son autre langue » ⁴. C'est-à-dire l'interférence lexicale se manifeste par l'utilisation incorrecte d'un mot ou d'une expression d'une langue dans une autre langue, ou par l'emploi de la langue maternelle dans la

¹ IBRAHIMI.T.K coexistence et concurrence des langues, [https : //journal. Open édition. Org année Maghreb /305](https://journal. Open édition. Org année Maghreb /305) consulté le 21/07/2024.

² IBID , page 14.

³ DUBOIS.J Dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage. Larousse, 1994, p252.[https : //www. Larousse.Fr/dictionnaire/francais/n% c3% A 90 légisme /54201](https://www. Larousse.Fr/dictionnaire/francais/n% c3% A 90 légisme /54201). Consulté le 21/07/2024.

⁴ IBID .page 14

langue étrangère, autrement dit, par une traduction littérale. De plus, l'interférence lexicale inclut l'emprunt et le calque.

A. Le calque :

Le calque, dans le contexte de l'interférence linguistique, est un type de transfert où une expression ou une structure d'une langue est traduite littéralement dans une autre langue. Cela résulte en une formulation qui peut sembler étrange ou incorrecte dans la langue cible. Par exemple, la traduction de l'expression anglaise "to take a decision" par "prendre une décision" en français est un calque, car en français standard, on dirait plutôt "prendre une décision" en utilisant la même structure que l'anglais, bien que ce soit acceptable en français. Le calque peut se produire au niveau lexical, lorsqu'un mot ou une expression est traduit mot à mot, ou au niveau syntaxique, lorsqu'une structure grammaticale est copiée. (Par exemple : week-end /fin de semaine) .

B. L'emprunt (d'incompétence) :

L'emprunt, dans le contexte de l'interférence linguistique, est le processus par lequel une langue incorpore un mot ou une expression d'une autre langue. Cela se produit souvent lorsque des locuteurs utilisent directement des termes étrangers dans leur langue maternelle, parfois en adaptant la prononciation ou l'orthographe. Par exemple, en français, des mots comme "pasta" (emprunté à l'italien) sont des emprunts. Ces mots sont intégrés dans la langue d'accueil et utilisés comme s'ils en faisaient partie, même s'ils conservent souvent des caractéristiques de la langue d'origine. Par exemple : (Rani retard) .

2.2.2. L'interférence sémantique :

L'interférence sémantique se produit lorsque le sens d'un mot ou d'une expression dans une langue est influencé par le sens d'un mot ou d'une expression similaire dans une autre langue. Cela peut entraîner des extensions ou des modifications de signification qui ne sont pas typiques pour les locuteurs monolingues de la langue cible. Par exemple, un francophone apprenant

l'anglais pourrait utiliser le mot "actually" pour signifier "actuellement" à cause de la similitude avec le mot français "actuellement", alors que "actually" signifie en réalité "en fait" en anglais. Ce type d'interférence peut mener à des malentendus ou à des utilisations inappropriées des mots dans des contextes où leur sens attendu diffère de celui de la langue d'origine (. Par exemple : couper la route).

2.2.3. L'interférence phonétique :

La phonétique nous aide à comprendre les sons d'une langue et les réalisations des locuteurs de cette langue, car elle vise à décrire physiquement les sons d'une langue donnée. Sur le plan phonétique, les individus produisent moins d'interférences qu'au niveau lexicosémantique. Comme le souligne GARMADI : « ...la phonologie d'une langue résiste mieux et plus longtemps que son lexique à un éventuel impact de l'interférence phonique, et elle est souvent le facteur par lequel se fait l'évolution linguistique des systèmes phonologiques, tout simplement parce qu'elle constitue le niveau ou le système le plus étroitement structuré »¹. Nous pouvons déterminer l'interférence phonétique selon plusieurs facteurs :

* L'absence des phonèmes dans une langue par rapport à une autre : l'absence des phonèmes équivalents est la première cause d'interférence. WEINRICH affirme qu'« il y a d'autres différences phonologiques entre les langues et on ne peut les établir en se bornant à constater seulement l'absence de phonèmes équivalents. C'est pourquoi il faut tenir compte de statut des phonèmes dans chacune des langues en présence »²

* L'interférence phonétique se produit lorsqu'un apprenant d'une langue étrangère assimile un phonème de cette langue à un phonème de sa langue maternelle. Par exemple, l'arabe ne possède pas les sons « p », « v », « y » ainsi que les voyelles nasales comme « on », « em, en, am, an », «

¹ GARMADI.J. La sociolinguistique, Paris.PUF, 1982. P214.

² WEINREICH.V. Languages in contact. Gallimard, Paris, 1973.P123.

Chapitre I : Cadre conceptuel de l'étude

in, im », « un ». De même, le français ne comporte pas certains phonèmes tels que « ح », « خ », « ه », « ث », « ق », « غ », « ذ », et « ع ».

* L'interférence phonétique peut également se manifester même lorsque les deux langues en contact partagent certains phonèmes. En outre l'interférence phonétique comprend la phonétique vocalique et la phonétique consonantique.

A. Vocalique :

L'interférence phonétique vocalique se produit lorsque des apprenants d'une langue étrangère appliquent les caractéristiques vocaliques de leur langue maternelle aux voyelles de la langue cible, entraînant des erreurs de prononciation. Cela survient souvent lorsque les voyelles d'une langue n'existent pas ou sont produites différemment dans la langue cible.

Voici quelques exemples courants :

1. **Substitution de voyelles** : Un locuteur français, dont la langue maternelle ne distingue pas entre [u] et [i], pourrait prononcer le mot « surtout » comme "sirtout" en substituant la voyelle [u] par une voyelle proche de [i].
2. **Réduction de voyelles** : Un locuteur arabe pourrait prononcer les voyelles nasales françaises (comme dans "pain" ou "banc") comme des voyelles orales, car les voyelles nasales n'existent pas en arabe.
3. **Extension ou restriction de la qualité vocale** : Un locuteur espagnol, dont la langue maternelle a moins de distinctions de voyelles que l'anglais, pourrait avoir du mal à différencier entre [ɪ] et [i], prononçant "beet" et "bit" de manière similaire.
4. **Insertion de voyelles** : Un locuteur coréen pourrait insérer des voyelles supplémentaires entre les consonnes dans des mots anglais, en raison de la structure syllabique plus rigide du coréen, prononçant "cold" comme "colda".

Ces erreurs peuvent affecter la clarté de la communication et rendre la prononciation moins naturelle ou difficile à comprendre pour les locuteurs natifs de la langue cible.

B. Consonantique :

L'interférence phonétique consonantique se manifeste lorsqu'un locuteur d'une langue appliquera les caractéristiques phonétiques des consonnes de sa langue maternelle à celles de la langue étrangère qu'il apprend. Cela entraîne souvent des erreurs de prononciation dues aux différences entre les systèmes consonantiques des deux langues.

Voici quelques aspects de l'interférence phonétique consonantique :

1. **Substitution de consonnes** : Un locuteur peut remplacer un phonème de la langue cible par un phonème similaire de sa langue maternelle. Par exemple, un locuteur espagnol pourrait remplacer le son [ʃ] (comme dans "shoe") par [tʃ] (comme dans "cheese") en raison de l'absence du son [ʃ] en espagnol.
2. **Omissions de consonnes** : Certaines langues n'ont pas certains phonèmes, et les locuteurs peuvent omettre ces sons. Par exemple, un locuteur français pourrait omettre le son [v] en français et prononcer "f" comme (vacance /facance) .
3. **Modification du voisement** : Le voisement peut changer d'une langue à l'autre. Par exemple, un locuteur francophone pourrait prononcer les sons [b] et [p] de manière moins distincte qu'un locuteur anglophone, car le voisement final en français n'est pas aussi contrasté que dans l'anglais.
4. **Aspiration et non-aspiration** : Les consonnes aspirées ou non aspirées peuvent être confondues. Par exemple, un locuteur vietnamien pourrait prononcer [p] sans aspiration, alors que l'anglais distingue entre [p] aspiré (comme dans "pat") et [p] non aspiré (comme dans "spat").
5. **Place d'articulation** : Un locuteur peut utiliser un lieu d'articulation incorrect. Par exemple, un locuteur portugais pourrait prononcer le son [ʃ] (comme dans "shoe") en utilisant un lieu d'articulation plus proche de [s] ou [tʃ], car le portugais a des sons consonantiques différents.

Ces interférences peuvent rendre la prononciation des apprenants moins claire et plus difficile à comprendre pour les locuteurs natifs de la langue cible.

2.2.4. L'interférence morphosyntaxique :

La morphologie est la science qui étudie les règles gouvernant la forme des mots dans une langue donnée, tandis que la syntaxe se concentre sur les règles de combinaison des mots dans les phrases. L'interférence morphologique et l'interférence syntaxique sont souvent liées, la première facilitant souvent l'apparition de la seconde dans les productions des apprenants. L'interférence morphologique affecte le genre, le nombre, les terminaisons, ainsi que les modalités d'affixation et de composition. En revanche, l'interférence syntaxique concerne la distribution des unités et les relations qu'elles établissent.

MARTINET affirme que « l'interférence syntaxique se manifeste au niveau du choix des monèmes, de leurs combinaisons et de la manière dont ces relations sont marquées ».¹ DUBOIS définit l'interférence morphosyntaxique comme « la présence des modes d'agencement appartenant à un autre système dans une langue donnée »², indiquant que l'apprenant bilingue transfère une règle de sa langue maternelle à l'apprentissage d'une langue étrangère.

Par exemple : "la avion est une moyenne de transport". Les mots empruntés intégrés subissent également des influences morphologiques et syntaxiques.

Selon KELLER, « l'interférence linguistique entraînera des perturbations dans les règles syntaxiques et dans le marquage fonctionnel spécifique des syntagmes »³. Les apprenants de langue étrangère produisent des énoncés en utilisant les structures de leur langue maternelle, ce qui provoque des déviations dans la langue cible. Les erreurs d'orthographe observées dans les écrits des apprenants résultent souvent de confusions liées aux problèmes de genre et, par conséquent, aux accords, en raison de l'influence de leur langue maternelle.

Par exemple, au lieu de dire "une mauvaise herbe", l'apprenant dira "un mauvais herbe". Et au lieu de dire "la maison, un arbre", l'apprenant dira "Le maison, une arbre "

Conclusion :

¹ MARTINET.A. Elément de linguistique générale. Armand Colin .Paris,1986,p172.

² DUBOIS.J. Dictionnaire de linguistique.Larousse.Paris.P225.

³ TABOURTE.K.A. L'expression contact comme révélatrice de dynamique des langues, in , journal de langue en contact , 2008,p7.18.

Chapitre I : Cadre conceptuel de l'étude

Donc, les erreurs interférentielles sont un phénomène linguistique résultant du contact, parfois de la confrontation, entre deux systèmes linguistiques, qui peuvent être plus ou moins différents. Cela démontre que l'interférence linguistique et le bilinguisme sont une réalité dans la pratique langagière en Algérie, observable à divers niveaux, qu'ils soient formels ou informels après on va connaître le système phonologique de l'arabe/ français.

Chapitre II:

Les systèmes phonologiques arabe, français et anglais.

Introduction :

Dans ce chapitre, on va faire une comparaison entre les systèmes phonologiques de l'arabe , français et l'anglais , ainsi, que ces systèmes consonantique et vocalique de chaque langue après on va consacrer aux points communs et aux points de divergence de ces langues .

1. Le système éducatif algérien :

Au lendemain de l'indépendance, l'Algérie a connu de multiples réformes du système éducatif, la première date des années 1970, la deuxième a été mise en place à la suite des réformes institutionnelles qu'a connues le pays au début des années 2000.

La scolarité est divisée en deux cycles : les années fondamentales et les années secondaires. Le cycle fondamental comprend neuf années d'enseignement obligatoire : cinq années au primaire, suivies d'un examen de cinquième, puis quatre années au moyen. À la fin de la quatrième année, les élèves passent l'examen du brevet d'enseignement fondamental (B.E.M.), leur permettant d'accéder au secondaire, qui dure trois ans. À la fin de ce cycle, les élèves passent l'examen du Baccalauréat, qui marque la fin de leur parcours scolaire. Le système éducatif algérien se divise en plusieurs niveaux, allant de l'enseignement primaire à l'enseignement supérieur. Les systèmes éducatifs diffèrent d'un pays à un autre, ils sont divisés en plusieurs niveaux :

1. Enseignement préscolaire :

- **Âge** : 5 ans.
- **Durée** : 1 an.
- **Objectif** : Préparer les enfants à l'entrée à l'école primaire.

2. Enseignement primaire :

- **Âge** : 6 à 11 ans.
- **Durée** : 5 ans.

Chapitre II: Les systèmes phonologiques arabe, français et anglais.

- **Objectif** : Offrir une éducation de base en mathématiques, langues (arabe, français), sciences, et autres matières fondamentales.

3. Enseignement moyen (ou secondaire inférieur) :

- **Âge** : 12 à 15 ans.
- **Durée** : 4 ans.
- **Objectif** : Approfondir les connaissances acquises à l'école primaire et préparer les élèves au cycle secondaire.

4. Enseignement secondaire (ou secondaire supérieur) :

- **Âge** : 16 à 18 ans.
- **Durée** : 3 ans.

5. Enseignement supérieur :

- **Institutions** : Universités, écoles supérieures, et instituts.
- **Diplômes** :
 - **Licence (LMD)** : 3 ans
 - **Master** : 2 ans après la licence
 - **Doctorat** : 3 ans après le master

1.1 La 3ème année primaire :

En Algérie, la 3ème année primaire fait partie de l'enseignement de base. Voici une description détaillée de ce niveau d'enseignement :

Âge des élèves :

- **Âge** : En général, les élèves ont entre 8 et 9 ans.

Durée :

- **Année scolaire** : Une année scolaire, souvent divisée en trois trimestres.

Chapitre II: Les systèmes phonologiques arabe, français et anglais.

Matières enseignées :

Les matières principales enseignées en 3ème année primaire comprennent :

- ☐ Arabe : Langue nationale et matière principale, incluant la lecture, l'écriture, et la compréhension de texte.
- ☐ Mathématiques : Enseignement des bases de l'arithmétique, de la géométrie, et des concepts mathématiques fondamentaux.
- ☐ Français : Initiation et apprentissage de la langue française, comprenant la lecture, l'écriture, et la compréhension.
- ☐ Sciences **de la nature et de la vie** : Introduction aux concepts scientifiques de base, y compris les plantes, les animaux, et l'environnement.
- ☐ Histoire **et géographie** : Notions élémentaires d'histoire et de géographie, souvent centrées sur l'Algérie.
- ☐ Éducation **civique et morale** : Enseignement des valeurs civiques, morales et sociales.
- ☐ Éducation **artistique** : Activités artistiques, y compris le dessin, la peinture, et d'autres formes d'art.
- ☐ Éducation **physique** : Activités sportives et exercices physiques pour promouvoir la santé et le bien-être.
- ☐ **L'anglais** : initiation de la langue anglaise et comprenant l'alphabet.

A. L'arabe :

L'arabe en troisième année primaire occupe une place essentielle dans le parcours éducatif des élèves. À ce stade, les élèves ont déjà deux années d'expérience avec l'arabe classique, ce qui les a aidés à se familiariser avec l'environnement scolaire (classe, cour, école). En troisième année, les élèves continuent de renforcer leurs compétences linguistiques en arabe tout en s'intégrant davantage dans la vie scolaire. Ils évoluent dans leur groupe-classe où ils établissent des relations de camaraderie et participent à des interactions quotidiennes. Donc l'enseignement de l'arabe en troisième année primaire joue un rôle essentiel dans le

Chapitre II: Les systèmes phonologiques arabe, français et anglais.

développement linguistique des élèves. . Voici une vue d'ensemble de l'enseignement de l'arabe à ce niveau scolaire :

Objectifs d'apprentissage :

1. Lecture :

- Améliorer la fluidité de la lecture et la compréhension de textes simples.
- Encourager la lecture à haute voix pour renforcer la prononciation et l'expression orale.

2. Écriture :

- Développer la capacité à écrire des phrases et des paragraphes simples avec une structure grammaticale correcte.
- Pratiquer l'écriture manuscrite pour améliorer la calligraphie et la présentation des travaux écrits.

3. Expression orale :

- Encourager les élèves à s'exprimer en arabe de manière claire et structurée.
- Développer les compétences d'écoute et de réponse à des questions simples.

4. Compréhension orale :

- Améliorer la capacité des élèves à comprendre des instructions orales, des récits, et des conversations simples.

5. □ Rédaction **de petits paragraphes** : Les élèves apprennent à rédiger des paragraphes sur des sujets simples, tels que leur famille, leurs amis, leur école, etc.

6. □ Dictée **et transcription** : Des exercices de dictée aident à renforcer les compétences en orthographe et en reconnaissance des mots.

L'arabe en troisième année primaire occupe une place essentielle dans le parcours éducatif des élèves. À ce stade, les élèves ont déjà deux années d'expérience avec l'arabe classique, ce qui les a aidés à se familiariser avec l'environnement scolaire (classe, cour, école). En troisième année, les élèves continuent de renforcer leurs compétences linguistiques en arabe tout en

s'intégrant davantage dans la vie scolaire. Ils évoluent dans leur groupe-classe où ils établissent des relations de camaraderie et participent à des interactions quotidiennes.

B. Le français :

Le primaire constitue le palier le plus crucial pour l'enseignement d'une langue étrangère. En troisième année, les élèves découvrent pour la première fois le français. Après deux années d'apprentissage de l'arabe classique, les élèves de troisième année primaire sont déjà habitués à l'environnement scolaire (classe, cour, école). Ils évoluent au sein de leur groupe-classe où ils ont appris à nouer des relations de camaraderie, dans un climat d'interaction quotidienne. Imprégnés de la vie de groupe qu'induit l'espace classe, ils progressent peu à peu dans leur socialisation et leurs apprentissages.

L'Algérie est un grand pays francophone, bien qu'elle ne fasse pas partie de la Francophonie. Pour comprendre ce paradoxe, il est important de reconnaître que la langue française en Algérie est marquée par une forte ambivalence, englobant des dimensions sociales, culturelles, identitaires et politiques.

Le français est la première langue étrangère parlée et étudiée en Algérie, et les Algériens ont une grande familiarité avec la langue de Molière, en grande partie en raison de l'histoire de leur pays. À l'école, l'apprentissage du français commence dès la troisième année primaire. La compétence globale du cycle primaire vise à ce que les élèves, à partir de supports sonores et visuels, oraux et écrits, soient capables de comprendre et de produire des dialogues ainsi que des énoncés narratifs, descriptifs et explicatifs en relation avec des actes de parole. Donc, Le français en troisième année primaire joue un rôle crucial dans le système éducatif. C'est à ce niveau que les élèves algériens commencent à apprendre la langue française, ce qui marque le début de leur parcours dans cette langue étrangère. Grâce à des supports sonores et visuels, ainsi qu'à des activités orales et écrites, les élèves développent progressivement leurs compétences en compréhension et en production de dialogues, de l'écrit, de récits, de descriptions et d'explications. Cette introduction précoce au français permet aux élèves de se familiariser avec une langue qui occupe une place importante dans leur environnement social et culturel, et de renforcer leur capacité à utiliser le français de manière fonctionnelle et communicative.

Chapitre II: Les systèmes phonologiques arabe, français et anglais.

En troisième année primaire, le français se concentre sur plusieurs aspects fondamentaux pour initier les élèves à la langue et les aider à développer leurs compétences de base. Voici les principaux éléments enseignés :

1. Vocabulaire de base :

- Apprentissage de mots et d'expressions courantes liés à la vie quotidienne, comme les objets de la classe, les couleurs, les chiffres, les jours de la semaine, etc.

2. Compréhension orale :

- Écoute et compréhension de courtes histoires, dialogues et consignes simples.
- Identification de mots et de phrases clés à partir de supports audios.

3. Expression orale :

- Pratique de la prononciation correcte des mots et des phrases.
- Participation à des dialogues simples, et utilisation de formules de politesse.

4. Lecture :

- Lecture de mots et de phrases simples.
- Identification et compréhension de textes courts, tels que des histoires illustrées, des comptines et des descriptions.

5. Écriture :

- Écriture de mots et de phrases courtes.
- Exercices de copie et de dictée de mots et de phrases simples.

6. Jeux et activités ludiques :

- Activités interactives pour rendre l'apprentissage plus engageant, comme des jeux de rôle, des chansons et des jeux de vocabulaire.

Concernant le volume horaire attribué à l'enseignement du français, à l'école primaire, il est précisé comme suit : - 3 heures par semaine pour la 3^e année primaire, dévissé en 2 séances par semaine ; à l'origine il était 4 heures, mais après l'introduction de l'anglais, il fallait réduire le temps consacré au français pour éviter que les élèves apprennent les deux langues le même jour.

C. L'anglais :

Chapitre II: Les systèmes phonologiques arabe, français et anglais.

L'enseignement de la langue anglaise a été introduit dans les écoles primaires algériennes dès la rentrée de septembre 2022. Lorsque les apprenants algériens de la troisième année du primaire ont pris le chemin de l'école le 21 septembre 2022, ils ont découvert un emploi du temps chamboulé. En plus du français qu'ils commencent à apprendre à ce moment de leur scolarité. Donc, l'anglais est considéré comme langue internationale. L'enseignement de l'anglais en 3ème année primaire est une étape clé pour développer les compétences linguistiques de base chez les apprenants. Voici les principaux éléments enseignés :

1. Méthodes pédagogiques interactives :

- **Jeux éducatifs** : utiliser des jeux de vocabulaire, des puzzles et des activités interactives pour rendre l'apprentissage amusant et engageant.
- **Chansons et rimes** : introduire des chansons, des comptines et des rimes pour aider les élèves à mémoriser les mots et les structures grammaticales.

2. Utilisation de supports visuels et auditifs :

- **Flashcards et images** : utiliser des cartes illustrées pour introduire et pratiquer le nouveau vocabulaire.
- **Vidéos et dessins animés** : montrer des vidéos éducatives et des dessins animés en anglais pour améliorer la compréhension orale et l'écoute.

3. Immersion linguistique :

- **Environnement en anglais** : créer un environnement de classe où l'anglais est utilisé pour les instructions, les étiquettes et les affiches.
- **Utilisation quotidienne** : encourager les élèves à utiliser l'anglais dans des situations quotidiennes simples, comme saluer, demander des objets ou exprimer leurs besoins.

4. Approche différenciée :

- **Groupes de niveau** : former des groupes selon les niveaux de compétence pour adapter l'enseignement aux besoins individuels.

5. Ressources pédagogiques variées :

- **Livres et manuels adaptés** : utiliser des manuels et des livres conçus pour les apprenants avec des illustrations et un langage simple.

La place de l'anglais en 3ème année primaire est de plus en plus importante dans de nombreux systèmes éducatifs à travers le monde. Introduire l'anglais à ce stade précoce permet aux apprenants de commencer à développer des compétences linguistiques essentielles qui leur seront utiles tout au long de leur parcours scolaire et professionnel.

2. Le système phonologique arabe :

A. Le système consonantique :

En arabe, les consonnes sont nettement plus nombreuses que les voyelles, avec un total de 25 consonnes organisées selon un ordre précis allant de ء à ه. Ces consonnes sont classées selon leur mode et leur lieu d'articulation.

Le mode d'articulation : se divise en cinq groupes :

1. **Consonnes occlusives** : réalisées par une fermeture totale et momentanée de la cavité buccale [b, t, d, k, q, m, n].
2. **Consonnes fricatives** : produites par le passage restreint de l'air à travers la cavité buccale, divisées en chuintantes, sifflantes (réalisées par frottement des dents), et vibrantes (réalisées par vibration des cordes vocales) [t̪, ʔ, ɖ, r, z, s, ʃ, ʂ, ʤ, ʤ̪, R, f, l].
3. **Consonnes affriquées** : selon J. Dubois, une consonne qui combine une occlusion et une friction [g].
4. **Consonnes spirantes** : définies par Henri Fleisch comme produisant un souffle étroitement expiré, préférées à « aspirées » [H, h].
5. **Consonnes contrastives** : réalisées par une fermeture partielle de la cavité buccale [w, j].

Le lieu d'articulation : se divise en plusieurs catégories :

- **Glottale** : consonne produite avec une vibration des cordes vocales [ʔ, h].

Chapitre II: Les systèmes phonologiques arabe, français et anglais.

- **Bilabiale** : consonne réalisée avec les deux lèvres [b, m].
- **Dentale** : consonne produite avec les dents [t, d, s, z, s, n].
- **Interdentale** : consonne réalisée en plaçant l'apex de la langue contre les incisives supérieures [t, d, d].
- **Prépalatale** : définie par J. Dubois comme une consonne articulée au niveau de la partie antérieure du palais dur avec la pointe ou le dos de la langue [g].
- **Pharyngale** : consonne réalisée en rapprochant le dos de la langue vers le pharynx.
- **Post-vélaire** : consonne réalisée avec une vibration de la luette [R].
- **Alvéolaire** : consonne réalisée avec le bout de la langue et les alvéoles supérieures [r].
- **Labiodentale** : consonne réalisée avec les lèvres et les dents [f].
- **Post-palatale** : consonne réalisée dans la partie postérieure du palais [k].
- **Uvulo-vélaire** : consonne réalisée en rapprochant le palais mou de la luette [q].
- **Latérale** : consonne réalisée en pointant l'apex de la langue vers les alvéoles [l].
- **Bilabio-vélaire** : consonne réalisée avec la luette et les lèvres [w].
- **Médio-palatale** : consonne réalisée dans la région médiane du palais [j]

Chapitre II: Les systèmes phonologiques arabe, français et anglais.

El harf	La transcription	La prononciation	Mode d'articulation		Lieu d'articulation
ء	(3)	A :	Occlusive	Sourde	Glottale
ب	(b)	Ba	Occlusive	Sonore	Bilabiale
ت	] t]	Ta	Occlusive	Sourde	Dentale
ث	] t]	Ta	Fricative	Sourde	Inter dentale
ج	] g]	Jim	Affriquée	Sonore	Pre palatale
ح	] h]	Ha	Spirante	Sourde	Pharyngale
خ	] h]	Kha	Fricative	Sourde	Post vélaire
د	] d]	Dal	Occlusive	Sonore	Dentale
ذ	] d]	Dal	Fricative	Sonore	Inter dentale
ر	] r]	Ra	Fricative	Sonore	Alvéolaire
ز	] z]	Zin	Fricative Sifflante	Sonore	Dentale
س	] s]	Sin	Fricative	Sourde	Dentale
ش	tʃ]	Shin	Fricative	Sourde	Pré palatale
ط	] S]	Sad	Fricative	Sourde	Dentale
ظ	] d]	Dad	Fricative	Sonore	Latéro-inter
ع	[']	Ayn	Fricative	Sonore	Pharyngale
غ	] R]	Gayn	Fricative	Sonore	Postvélaire
ف	] f]	Fa	Fricative	Sourde	Labio-dentale
ك	] k]	Kaf	Occlusive	Sourde	Postpalatale
ق	] q]	Qaf	Occlusive	Sourde	Uvulo-vélaire
ل	] l [	Lam	Fricative	Sonore	Latérale
م	] m]	Mim	Occlusive	Sonore nasale	Bilabiale
ن	] n]	Nun	Occlusive	Sonore nasale	Dentale
ه	] h]	Ha	Spirante	Sourde	Glottale

Tableau (1) : Classement des consonnes de la langue arabe

B. Le système vocalique :

Aussi connu sous le nom de vocalisme, cette langue, contrairement au français, ne comporte que trois voyelles : [a], [i] et [u], correspondant respectivement à el Fatha, el Kasra et el Damma. Le Soukoun, qui représente l'absence de haraka après le Haref, joue également un rôle important.

Pour produire la voyelle [i], la langue se soulève vers le palais dur à l'avant, tandis que pour la voyelle postérieure [u], elle se déplace vers le palais mou à l'arrière. En revanche, pour la voyelle [a], la langue se maintient dans une position médiane.

Ces trois voyelles se classifient en voyelles brèves et longues, comme l'indique clairement P. Léon : « Les voyelles brèves forment un système plus complexe car elles peuvent être brèves ou longues, avec des valeurs sémantiques différentes. »¹

Voyelles brèves	Voyelles longues
[i]	[i :]
[u]	[u :]
[a]	[a :]

Tableau (2) : Classement des voyelles brèves et longues de l'arabe.

¹ **PIERRE , LEON** , introduction à la phonétique corrective, Hachette et Larousse, Paris 1976, p6.

Chapitre II: Les systèmes phonologiques arabe, français et anglais.

Les brèves : [a], [u], [i] :

Voyelles brèves	Nom	Transcription
اَ	فتحة /fatha/	A
اِ	كسرة /kasra/	I
اُ	ضمة/dama/	U

Les longues ā, ū, ī, rendues par alif et alif bref, wāw, yā.

Voyelles longues	Transcription
اَ	ā
يَ	I
وَ	U

Voyelles	Audition	Antérieure	Aperture	Timbre
[i]	Aigue	Antérieure	Fermée	Brève
[ī]	Aigue	Antérieur	Fermée	Longue
[u]	Grave	Postérieure	Fermée	Brève
[ū]	Grave	Postérieure	Fermée	Longue
[a]	Intermédiaire	Moyenne	Ouverte	Brève

Tableau (3) : Classement des voyelles arabes selon leur mode et lieu d'articulation.

3. Le système phonologique français :

A. Le système consonantique :

Les consonnes se distinguent par le fait qu'elles impliquent une obstruction, totale ou partielle, du passage de l'air dans le conduit buccal. Pour les analyser, on peut se baser sur quatre critères articulatoires : la sonorité (ou voisement), le mode d'articulation, le point d'articulation et la nasalité.

La sonorité se réfère à la vibration des cordes vocales pendant l'expiration de l'air. Les consonnes sont dites sonores (ou voisées) lorsque les cordes vocales vibrent, et sourdes lorsqu'elles ne vibrent pas. Pour déterminer si une consonne est sonore ou sourde, il suffit de prononcer le son en plaçant un doigt sur l'avant de la gorge ; on peut alors sentir la vibration des cordes vocales. En français, parmi les dix-sept consonnes, onze sont sonores : [b], [d], [g], [v], [z], [ʒ], [l], [ʁ], [m], [n] et [ɲ]. Les six autres consonnes, à savoir [p], [t], [k], [f], [s] et [ʃ], sont sourdes. Cette distinction de la sonorité permet, par exemple, de différencier "poison", avec la consonne sonore [z], de "poisson", qui utilise la consonne sourde [s] . Donc, Le système consonantique de la langue française comprend 15 classées selon leur mode et point d'articulation :

Le mode d'articulation : se divise par 3 groupes :

- **Occlusive** : Une consonne occlusive est produite par une fermeture complète et temporaire de la cavité buccale, empêchant ainsi l'air de s'échapper. On distingue dans cette catégorie les consonnes sourdes telles que [p], [t], [k], ainsi que les consonnes sonores comme [b], [d], [g], et les consonnes nasales comme [m], [n].
- **Fricative** : Une consonne fricative est produite avec une constriction étroite du passage de l'air dans la cavité buccale, générant ainsi un bruit de friction ou de sifflement. Cette catégorie se divise en deux groupes : les consonnes sourdes, telles que [f], [s], [ʃ], et les consonnes sonores, comme [v], [z], [ʒ].

Chapitre II: Les systèmes phonologiques arabe, français et anglais.

- **Latérale** : Une consonne latérale est articulée en utilisant le bout de la langue contre les incisives supérieures, permettant à l'air de s'échapper librement sur les côtés de la langue. Un exemple de consonne latérale est [l].

Le lieu d'articulation : dans le lieu d'articulation on trouve des consonnes :

- **Bilabiale** : Ces consonnes se produisent en fermant complètement le passage de l'air avec les lèvres supérieure et inférieure. Exemples : [p], [b], [m].
- **Labiodentale** : Ces consonnes sont produites en plaçant la lèvre inférieure contre les incisives supérieures, ce qui bloque partiellement le passage de l'air. Exemples : [f], [v].
- **Apico-dentale** : Ces consonnes se forment en appuyant l'apex (le bout) de la langue contre les incisives supérieures. Exemples : [t], [d], [n].
- **Apico-alvéolaire** : Ces consonnes sont articulées en pressant le bout de la langue contre les alvéoles (la région juste derrière les incisives supérieures). Exemples : [s], [z], [r], [l].
- **Dorso-palatale** : Ces consonnes se produisent en appuyant le dos de la langue contre le palais, dans sa partie médiane. Exemple : [ɲ] (dans certaines variantes régionales).
- **Dorso-vélaire** : Ces consonnes se forment en pressant le dos de la langue contre l'arrière du palais (le voile du palais). Exemples : [k], [g].
- **Dorso-uvulaire** : Ces consonnes sont produites en appuyant le dos de la langue contre la luette (l'uvule). Exemple : [ʁ].

Chapitre II: Les systèmes phonologiques arabe, français et anglais.

Mode Lieu			Bilabiale	Labio dentale	Apico alvéolaire	Dorso palatale	Dorso Vélaire	Dorso uvulaire
Occlusive	Oral e	Sour de	P		T		K	
		Son ore	K		D		G	
	Nasale		M		N			
Fricative	Sourde			F	s r			
	Sonore			V	Z			R
Latérale					L			

Tableau (4) : Tableau récapitulatif du classement des consonnes françaises selon leur mode et lieu d'articulation.

B. Le système vocalique :

En français, le système vocalique est constitué de plusieurs voyelles qui peuvent être classées en différentes catégories selon leur articulation. Voici un aperçu des principales voyelles françaises :

Voyelles orales :

1. Voyelles fermées (ou hautes)

- [i] : comme dans "si"
- [u] : comme dans "fou"
- [e] : comme dans "été"
- [o] : comme dans "eau"

2. Voyelles mi-fermées

- [ɛ] : comme dans "mère"
- [œ] : comme dans "cœur"

3. Voyelles ouvertes (ou basses)

- [a] : comme dans "chat"
- [ɔ] : comme dans "porte"

Voyelles nasales :

Ces voyelles se prononcent avec une partie du flux d'air passant par le nez.

1. [ɑ̃] : comme dans "sans"
2. [ɛ̃] : comme dans "pain"
3. [œ̃] : comme dans "un"

Chapitre II: Les systèmes phonologiques arabe, français et anglais.

4. [ô] : comme dans "nom"

Particularités :

- **Voyelles antérieures** : [i], [e], [ɛ], [œ], [ɛ̃]
- **Voyelles postérieures** : [u], [o], [ɔ], [ɑ̃], [ɔ̃]
- **Voyelles arrondies** : [u], [o], [ɔ], [œ], [œ̃]
- **Voyelles non-arrondies** : [i], [e], [ɛ], [ɑ̃], [ɛ̃]

Voyelles nasales / orales			Voyelles nasales / orales		
	Antérieurs		Centrales	Postérieures	
	Non arrondies	Arrondies	Non arrondies	Arrondies	Non arrondies
Fermées	ɪ	ʏ			ʊ
Fermées	ɛ	œ			ɔ - o
Moyenne			[]		
Mi ouverte	ɛ - [] -	œ			ɔ
Ouverte	a – à				

Tableau (5) : Tableau récapitulatif du classement des voyelles françaises selon leur mode et lieu d’articulation.

4. Le système phonologique anglais :

A. Le système consonantique :

Les consonnes phonémiques de l'anglais totalisent vingt-quatre en nombre. Elles sont présentées dans un tableau organisé. Comme pour les consonnes françaises, les consonnes de l'anglais peuvent être décrites selon leur point et leur mode d'articulation. Pour commencer par le point d'articulation, il est notable qu'une grande partie des consonnes anglaises correspond à celles du français. Cependant, en plus de contenir quatre phonèmes absents en français, le système consonantique anglais pose une autre difficulté pour les apprenants francophones : distinguer le lieu d'articulation de certaines consonnes anglaises, différent de celui de leurs équivalents français. Comme pour le système français, nous débuterons par les consonnes situées à l'avant de la bouche.

Le lieu d'articulation :

. **Les bilabiales** : incluent les sons /p/, /b/, /m/, et /w/. On observe que /p/ et /b/ ne sont pas audibles en position finale. En revanche, lorsque le son /p/ est en début de mot, il doit être prononcé avec une forte expiration pour le différencier du son /b/.

. **Les labio-dentales** : quant à eux, sont représentés par les sons /f/ et /v/.

. **Les post-dentales** : sont des consonnes qui n'existent pas en français et posent fréquemment des difficultés aux locuteurs francophones. En effet, les sons /θ/ et /ð/ sont souvent confondus avec /s/ et /z/, qui sont des consonnes alvéolaires produites plus en arrière dans la bouche. L'articulation est donc alvéolaire plutôt que post-dentale, car la langue se place entre les incisives supérieures et inférieures. Cette confusion peut provoquer des malentendus, car il existe une différence significative de sens entre /s/ et /θ/. Par exemple, les mots "sink" et "think" illustrent cette opposition.

Chapitre II: Les systèmes phonologiques arabe, français et anglais.

. **Les alvéolaires** : comprennent non seulement les consonnes /s/ et /z/, ainsi que /l/, toutes présentes en français, mais aussi les consonnes /t/, /d/, et /n/. Contrairement au français, où ces sons sont dentaux, en anglais ils sont articulés un peu plus en arrière, avec la langue entrant en contact avec les alvéoles des incisives supérieures. De plus, comme pour les sons /p/, /t/ et /d/, ces consonnes sont suivies d'une forte expiration. Cette catégorie inclut également une consonne absente en français : le /r/, qui se distingue par le roulement de la langue. Pour le produire, la pointe de la langue se rapproche des alvéoles supérieures.

. **Les post-alvéolaires** : comprennent les consonnes /ʃ/ et /ʒ/ qui sont similaires à celles présentes en français. Cette catégorie inclut également deux affriquées, /tʃ/ et /dʒ/ qui sont des combinaisons de deux consonnes existant en français.

. **La palatale** : /j/ .

. **Les vélaires** : comprennent les consonnes /k/ et /g/, qui sont similaires au français. Deux consonnes absentes en français s'ajoutent à cette catégorie : /ŋ/, présente dans des mots anglais empruntés et utilisés en français comme "jogging", "shopping", "parking". Une autre consonne absente en français est /ɫ/, appelée "dark l" en anglais (l sombre ou dur), trouvée en position finale dans des mots tels que "milk", "salt", "little", "bell". On parle ici de la vélarisation du phonème /l/, où la pointe de la langue se rapproche des incisives ou des alvéoles supérieures. Il est important de noter que bien que le "l sombre" et le "l clair" soient deux sons distincts, ils ne possèdent pas de distinction phonémique en anglais et représentent donc un seul et même phonème.

. **Les glottes** : Ces sons posent souvent des difficultés aux francophones. On y trouve notamment le /h/, qui est une constrictive (ou fricative), ainsi que le coup de glotte /ʔ/, qui est une occlusive. Une erreur fréquente chez les francophones est d'ajouter des /h/ là où il n'y en a pas, en raison de la mauvaise interprétation du coup de glotte. En anglais, ce dernier précède souvent un mot commençant par une voyelle accentuée (le coup de glotte se manifeste par une ouverture brutale des cordes vocales). En français, nous maîtrisons bien cette articulation dans des expressions telles que "les héros" ou "les halles". Il est important d'examiner le phénomène des /h/ phonétiquement réduits. Par exemple, dans l'expression "with his hands in his pockets", seul le

Chapitre II: Les systèmes phonologiques arabe, français et anglais.

/h/ de "hands" est encore clairement prononcé. En anglais, l'occlusive glottale /ʔ/ apparaît dans certaines variétés dialectales à deux positions possibles. Elle peut remplacer le /t/ en position finale, où elle constitue un allophone de ce dernier, comme dans les mots "but" et "cat". De plus, /ʔ/ peut également substituer le /t/ entre deux voyelles, notamment dans des variétés comme le cockney, comme dans "matter" et "bottle".

Le mode d'articulation :

En anglais, on distingue les consonnes :

. **Non voisées** (ou **sourdes**) suivantes : /p, f, θ, t, s, ʃ, k, h/,

. **Voisées** (ou **sonores**) : /b, m, w, v, ð, d, n, z, l, r, ɟ, ʒ, j, g, ŋ, ð/.

On observe également une opposition entre les consonnes orales et nasales.

Les consonnes orales comprennent /p, b, w, f, v, θ, ð, t, d, s, z, l, r, ʃ, ɟ, ʒ, j, k, g, ʔ/, tandis que **les consonnes nasales** sont /m, n, ŋ/.

En anglais, on trouve **des occlusives et des constrictives**, mais il existe aussi une troisième catégorie : **les affriquées** /tʃ/ et /dʒ/. Ces sons résultent de la combinaison d'une **consonne occlusive** /t/ ou /d/ avec **une fricative post-alvéolaire** /ʃ/ ou /ʒ/, se situant ainsi entre les occlusives et les constrictives. Contrairement aux occlusives, les affriquées n'ont pas un effet d'explosion du souffle après /t/ et /d/, mais plutôt une composante fricative. Par ailleurs, les occlusives en anglais incluent /p, b, m, t, d, n, k, g, ŋ, ʔ/, tandis que les constrictives comprennent /w, f, v, θ, ð, s, z, l, r, ʃ, ʒ, j, ʔ, h/.

Chapitre II: Les systèmes phonologiques arabe, français et anglais.

Mode d'articulation			Lieu d'articulation							
			bilabiales	Labio dentales	Post dentales	Alvéolaire s	Post alvéolaires	palatales	vélaire s	glottal es
Occlusives	Orale s	Non voisée s	P			T			k	ʔ
		Voisées	B			D			g	
	Nasales		M			N			ŋ	
Affriquées	non-voisées						tʃ			
	Voisées						dʒ			
Constrictives	non-voisées			F	θ	S	ʃ			h
	Voisées		W	V	ð	z, l, r	ʒ	J	ɫ	

Tableau (6) : Tableau récapitulatif du classement des consonnes anglaise selon leur mode et lieu d'articulation.

B. Le système vocalique :

En anglais, on trouve vingt-cinq voyelles, réparties en douze voyelles simples ou pures, huit diphtongues, et cinq triphthongues. Les critères utilisés pour identifier et décrire ces voyelles sont similaires à ceux du français. Toutefois, il est important de noter que bien que la nasalisation soit présente en anglais, elle n'a pas de valeur distinctive comme en français. Les autres distinctions mentionnées précédemment s'appliquent également aux voyelles anglaises.

. **Localisation** : Les douze voyelles simples de l'anglais se classifient en trois catégories selon leur position dans la bouche : antérieures, centrales et postérieures.

. **Les voyelles antérieures** : incluent /æ, e, ɪ, i:/, (par exemple, dans les mots "cat", "day", "kit", "see").

. **Les voyelles centrales** : sont : /ə, ɜ:, ʌ/, (par exemple, dans les mots "about", "bird", "cup").

. **Les voyelles arrondies** : comprennent : /ɑ:, ɒ, ɔ:, ʊ, u:/. (Par exemple, dans les mots "car", "lot", "thought", "put", "boot").

Certaines **diphtongues** présentent également une phase où les lèvres sont arrondies, soit en phase finale pour les diphtongues /əʊ/ et /aʊ/, soit en phase initiale pour la diphtongue /ʊə/. En revanche, les autres voyelles, qu'elles soient simples ou diphtongues, ne comportent pas d'arrondissement des lèvres.

. **Triphthongues** : Il y a cinq triphthongues en anglais, où la langue passe par trois positions distinctes. (Par exemple, /aɪə/ dans "fire", /aʊə/ dans "hour").

Il est pertinent d'ajouter une distinction supplémentaire qui existe dans le système vocalique anglais mais qui n'est pas présente en français :

. **La tension musculaire** : En anglais, les voyelles simples peuvent être soit tendues (tense) soit relâchées (lax), ce qui constitue une différence distinctive indépendante de la longueur des sons. En phonétique, cette tension est représentée par : Sur les douze voyelles simples de l'anglais, cinq sont tendues : /i:, u:, ɜ:, ɔ:, ɑ:/. Elles s'opposent aux voyelles relâchées suivantes : /ɪ, ʊ, ə, ɒ,

Chapitre II: Les systèmes phonologiques arabe, français et anglais.

æ/. Cette opposition entre voyelles tendues et relâchées peut être difficile à percevoir et à reproduire pour les apprenants francophones, mais elle est cruciale pour assurer l'intelligibilité, car elle a une réelle valeur distinctive.

En résumé, le système vocalique en anglais est complexe et comprend à la fois des voyelles simples, des diphtongues, des triphthongues, une distinction de tension musculaire, et d'autres caractéristiques phonétiques qui contribuent à la variété des sons de la langue anglaise.

Voici le tableau que je propose afin de donner une description complète pour chacun des douze phonèmes vocaliques simples de l'anglais :

Voyelles	Localisation	Degré d'ouverture	Position des lèvres	Tension musculaire
Æ	Antérieure	Ouverte	Neutres	Non
E	Antérieure	Semi-ouverte	Neutres	Non
I	Antérieure	Semi-fermée	Étirées	Non
i:	Antérieure	Fermée	Étirées	Oui
ə	Centrale	Semi-ouverte	Neutres	Non
ɜ:	Centrale	Semi-ouverte	Neutres	Oui
ʌ	Centrale	Ouverte	Neutres	Non
ɑ:	Postérieure	Ouverte	Neutres	Oui
ɒ	Postérieure	Ouverte	Arrondies	Non
ɔ:	Postérieure	Semi-ouverte	Arrondies	Oui
ʊ	Postérieure	Semi-fermée	Arrondies	Non
u:	Postérieure	Fermée	Arrondies	Oui

Tableau (7) : Les douze phonèmes vocaliques simples de l'anglais

5/ Comparaison entre les trois (3) systèmes phonologiques (L'arabe, Le français, L'anglais) :

5.1. Comparaison entre les trois systèmes consonantiques :

A. Points communs :

1. Occlusives bilabiales, dentales/alvéolaires, et vélares :

Les trois langues utilisent des occlusives bilabiales ([p], [b]), dentales ou alvéolaires ([t], [d]), et vélares ([k], [g]).

2. Fricatives :

Partage d'un certain nombre de fricatives comme [f], [s], [ʃ], et [z].

3. Consonnes nasales :

Utilisation des sons [m] et [n], avec l'anglais et le français incluant également [ŋ]. (Comme dans "ong" en français et "sing" en anglais)

4. Liquides : Les trois langues ont des consonnes liquides telles que [r] et [l].

5. Semi-consonnes :

Pour ce qui est des glides, les trois systèmes partagent les mêmes semi consonnes à l'exception de [ɨ] inexistante dans la langue arabe : c'est un son entre la voyelle et la consonne comme son nom l'indique mi consonne c'est-à-dire mi consonne et mi voyelle, en français il en existe trois : [j], [w] et le [ɥ]

[j] : est non labiale produit dans la région medio palatale correspondant à la voyelle [i]

[w] : est labiale produite dans la région post vélaire, correspondante à la voyelle [u]

Correspondantes aux voyelles suivantes : [u] [y]

6. Consonnes Non-Voisées :

Tous les systèmes incluent des consonnes non-voisées telles que : [t], [k], [s], et [f]. L'anglais et l'arabe ont également [θ], qui est absent en français.

7. Consonnes Voisées :

Les trois langues utilisent des consonnes voisées comme [b], [d], [g], [z], et [v]. L'anglais et l'arabe utilisent aussi [ð] (comme dans "This" en anglais et dans certaines variétés de l'arabe).

B. Points de divergence :

. L'arabe possède des consonnes uvulaires et glottales, comme /q/ et /h/. Les sons emphatiques, comme /t^s/, /d^s/, et /s^s/, n'existent pas en français ni en anglais.

. Le système consonantique français est relativement simple par rapport à l'arabe, avec des sons comme /ʁ/ (le "r" guttural) qui n'existe pas en arabe ni en anglais. Le français n'a pas de consonnes uvulaires ou emphatiques.

. L'anglais utilise des sons comme /θ/ (le "th" de "think") et /ð/ (le "th" de "This") qui sont absents en arabe et en français. De plus, l'anglais a une variété de sons /r/ différents (selon les accents) et utilise des sons comme /ŋ/ (le "ng" de "sing"), que l'on trouve aussi en arabe mais pas en français.

. Le (v) existe en français et l'anglais mais il n'existe pas en arabe tandis que le (ث) et (th) qui sont absents en français.

. La prononciation est une autre différence majeure. L'anglais a une grande variété de sons et l'orthographe ne reflète pas toujours la prononciation. En français, bien qu'il existe aussi de nombreuses exceptions, l'orthographe d'un mot donne généralement une bonne indication de sa prononciation.

. Le (ح) et le (خ) existent en arabe par contre ils n'existent pas en français ni en anglais.

5.2. Comparaison entre les trois (3) systèmes vocaliques :

A. Points communs :

- . Toutes ces langues ont des voyelles orales, qui sont les voyelles produites sans vibration des cordes vocales dans la cavité nasale. Par exemple, les voyelles /a/, /e/, /i/, /o/, et /u/ sont présentes dans les trois langues sous différentes formes.
- . L'arabe a une distinction claire entre voyelles longues et courtes, tandis que l'anglais distingue entre voyelles longues et courtes dans des contextes spécifiques. Le français ne marque pas toujours cette distinction de manière aussi marquée, mais la durée des voyelles peut jouer un rôle dans la prosodie et la perception des mots.
- . Les trois langues ont des voyelles arrondies (comme /u/ et /o/ en français, anglais et arabe) et des voyelles non arrondies (comme /i/ et /e/).
- . Les trois langues comportent des voyelles antérieures (comme /i/ et /e/) et postérieures (comme /u/ et /o/). Ce classement est commun dans les systèmes vocaliques du français, de l'anglais et de l'arabe.

B. Points de divergence :

- . A partir du descriptif fait sur les voyelles des trois langues, nous remarquons qu'un nombre important de voyelles françaises et anglaises ne figurent pas dans la langue arabe. Cette dernière ne dispose que 3 voyelles [i]-[u]-[a], cet écart pourrait être source de difficultés et de trouble articuloire : voici la liste des voyelles inexistantes dans le vocalisme arabe [y]-[e]-[ø]-[œ] [ɜ]-[ɔ]-[ɐ]-[ə]-[ɪ]-[ʊ]-[ʌ]-[ʊ]
- . Après avoir établi une comparaison entre le système phonologique des trois langues, nous remarquons que la voyelle française « u » transcrite phonétiquement en [y] est inexistante dans le vocalisme arabe.

Chapitre II: Les systèmes phonologiques arabe, français et anglais.

- . Le français a des voyelles nasales (comme dans "pain" ou "sans"). En général, ni l'anglais ni l'arabe n'ont de voyelles nasales à proprement parler, bien que l'arabe puisse avoir des influences nasales dans certains dialectes ou contextes.
- . Dans chaque langue, les voyelles peuvent varier en fonction des dialectes ou des accents, ce qui signifie qu'il y a une certaine flexibilité et diversité.

Conclusion :

Dans ce chapitre nous avons connu le système éducatif algérien du cycle primaire qui contient trois langues (l'arabe, le français et l'anglais) qui sont riches et diverses, chacune offrant une perspective unique sur le monde. Ce système commence les langues étrangères en 3^{ème} année primaire. Nous avons fait une comparaison entre ces langues c'est-à-dire le système consonantique et le système vocalique de chaque langue. Enfin, nous avons connaître les points communs et les points de la divergence entre ces trois langues.

Partie 2 :

Cadre pratique.

Chapitre I :
Analyse et interprétation des
données.

Introduction :

Ce chapitre porte sur l'analyse des interférences de la prononciation des apprenants en français langue étrangère ainsi que les difficultés des phonèmes difficiles par ces apprenants. Dans ce chapitre nous avons fait un questionnaire destiné aux enseignants du 3^{ème} année primaire pour collecter les données.

1/ Description du questionnaire :

Dans notre étude, comme nous l'avons déjà annoncé, nous avons opté pour le questionnaire comme un outil nécessaire de collecte des données pour réaliser notre enquête.

Notons que l'utilisation de la méthode du questionnaire est très rentable car c'est un instrument qui permet de récolter un maximum de données par le biais de questions. Le questionnaire de recherche est un outil privilégié dans diverses disciplines telles que la sociologie, la psychologie, la démographie, ainsi que la sociolinguistique et la didactique. Cet outil vise à examiner des variables extrêmes d'ordre social, économique, etc., en lien avec le sujet de recherche (comme les pratiques langagières, les représentations, les choix pédagogiques, etc.) au sein d'un échantillon représentatif, contrairement à l'entretien semi-directif, le questionnaire utilise des questions standardisées, ce qui permet une analyse quantitative des données collectées.

Pour élaborer un questionnaire, il est essentiel de bien définir l'objet de recherche, la problématique et les hypothèses de recherche. Une définition précise de l'objet de recherche aide le chercheur à formuler les questions pertinentes. Chaque question doit être justifiée par sa capacité à répondre à la problématique et à tester les hypothèses formulées. Ainsi, nous avons élaboré un questionnaire destiné aux enseignants du primaire de Laghouat.

Le questionnaire est destiné à des enseignants, jeunes entre 29 et 35ans, ayant une expérience allant de 5 à 20 ans, treize sur vingt sont titulaire d'un master de langue française et sept sont diplômés d'une licence en français. Le questionnaire est composé de dix (10) questions entre des questions fermées et des questions ouvertes qui invitent les enseignants à donner leurs propres explications du problème en question ou à élargir notre étude.

Notre objectif des questions est :

- Question 1 et 2 : S'informer sur le lieu d'exercice et du sexe des enseignants.

Chapitre I :Analyse et interprétation des données.

- Question 3 et 4 : Connaitre sur la durée d'expérience et le niveau de chaque enseignant.
- Question 5 et 6 : S'informer sur la présence de l'oral en classe.
- Question 7 : Se renseigner sur la compétence d'expression chez les apprenants.
- Question 8 : Voir si les apprenants interfèrent entre les phonèmes (français_ arabe)
- Question 9 : Savoir les lacunes de prononciation par les apprenants.
- Question 10 : Connaitre les méthodes utilisées par les enseignants pour améliorer la prononciation des apprenants.

2/ Analyse et interprétation du questionnaire destiné aux enseignants :

Dans cette partie de notre travail nous allons analyser et interpréter les données recueillies après la collecte des questionnaires destinés aux enseignants.

Nous analyserons les réponses des enseignants de chaque question qui seront suivies d'un commentaire.

Q2. Sexe : La première question est pour faire des estimations et savoir quel est le sexe majoritaire dans la 3^{ème} année primaire.

Réponse	Nombre	Pourcentage
Féminin	19	95%
Masculin	1	5%
Total	20	100 %

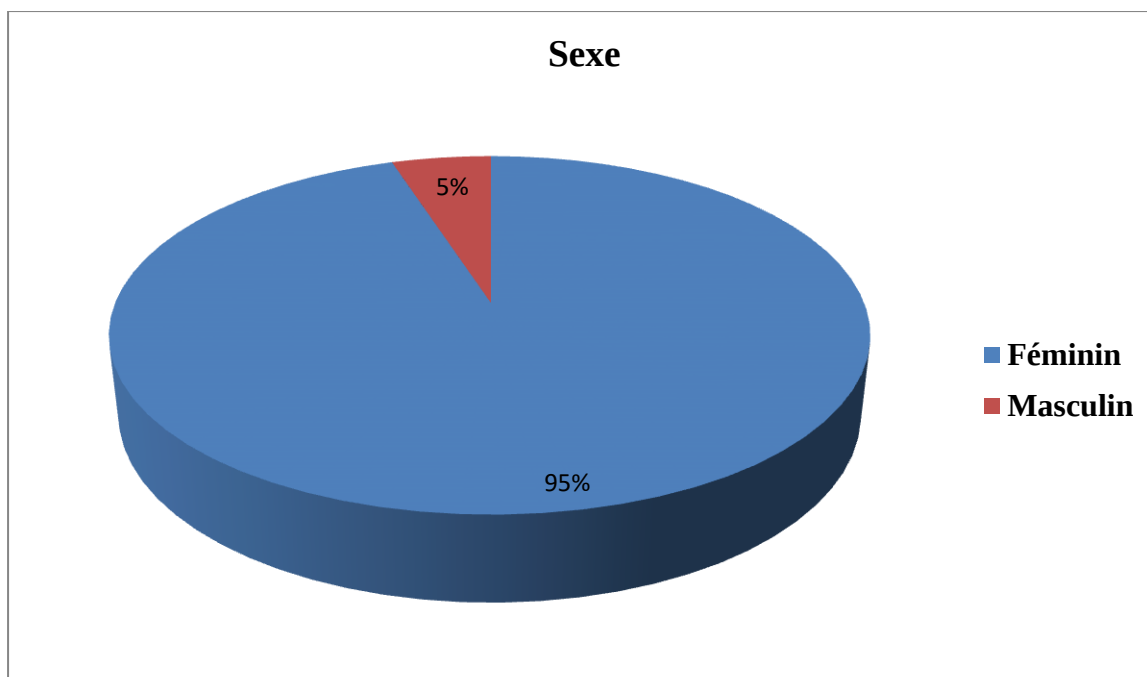


Figure1: Répartition des enseignants selon le sexe .

Le tableau ci-dessus montre que notre échantillon est composé de 19 enseignantes et un seul enseignant – ce qui nous donne un pourcentage de 95% d’enseignantes face à 5% d’enseignants.

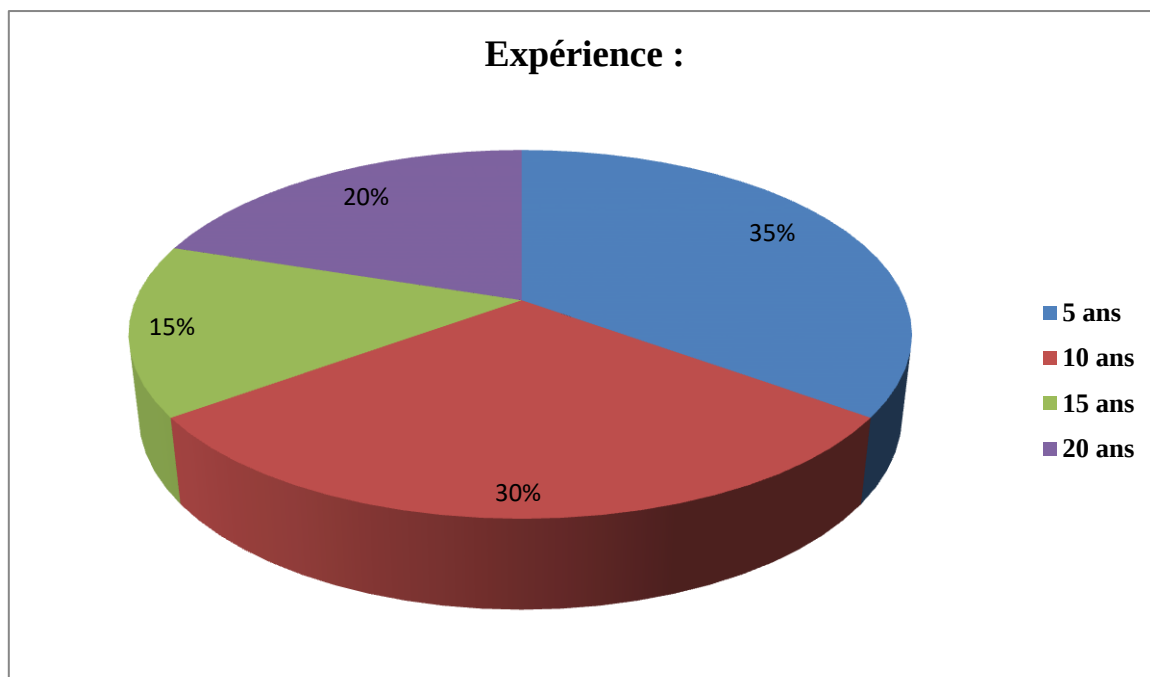
Cela montre que les enseignants du sexe féminin dominent le secteur d’enseignement primaire car la plupart des femmes préfèrent l’enseignement que les hommes, surtout dans le cycle primaire, aussi les apprenants préfèrent les enseignantes à enseigner que les enseignants. Donc les enseignantes seraient plus solidaires, communicatives, attentionnées, faciles à vivre et ouvertes envers les apprenants.

Q3.Expérience :

Réponse	Nombre	Pourcentage
5 ans	7	35%
10 ans	6	30%
15 ans	3	15%
20 ans	4	20%
Total	20	100 %

.

A partir du tableau ci-dessus, nous pouvons constater que sur 20 enseignants, 7 enseignants d'un pourcentage 35% ont de 5ans d'expérience dans le domaine de l'enseignement du français sont des enseignants débutons, 6enseignants d'un pourcentage 30% ont une expérience qui ne dépasse pas les 10ans , 3 enseignants d'un pourcentage 15%ont l'expérience de 15ans , 4 enseignants d'un pourcentage 20% ont une expérience qui



ne dépasse pas les 20 ans. D'après cela nous observons que le taux le plus important se situe chez les **Figure2: Classe d'expérience professionnelle des enseignants**

Chapitre I :Analyse et interprétation des données.

enseignants de 5 ans, nous remarquons que la majorité des enseignants sont nouveau dans le domaine d'enseignement, par conséquent, ils n'ont pas assez d'expérience.

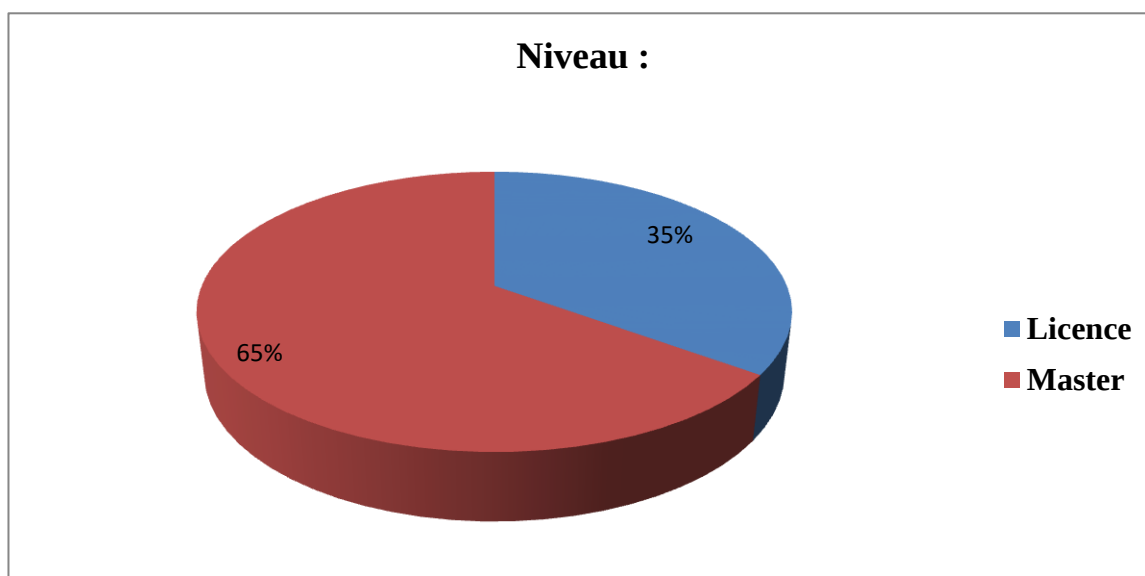
Quant aux autres enseignants qui ont exercé de 10ans , nous pouvons attendre à voir chez eux ce qu'ils peuvent montrer de nouveau en matière de méthodes . Les enseignants possèdent une longue carrière qui ont l'expérience de 15ans dans l'enseignement, leur expérience permet de connaître tout le profil des apprenants. Par contre 4 enseignants sont anciens dans le domaine et leur expérience est considérable.

Q4. Niveau :

Réponse	Nombre	Pourcentage
Licence	7	35%
Master	13	65%
Total	20	100 %

Figure 3 : Le niveau des enseignants

A la lumière de ces chiffres nous pouvons constater à partir de ce tableau que sur l'ensemble des 20 enseignants : 7 enseignants d'un pourcentage 35% ont un diplôme de la licence, et 13 enseignants d'un pourcentage 65% ont un diplôme de master. D'après cela nous remarquons que la plupart des enseignants ont un niveau supérieur d'un diplôme de master parce que les enseignants préfèrent de continuer ces études, par contre 7 enseignants n'ont



pas le désir de terminer les études, et n'ont pas le temps, bien que la licence soit le diplôme initial requis pour entrer dans la profession,

Q5. Un élève de 3A.p peut - ils utiliser sa langue maternelle pour exprimer ses besoins ?

Réponse	Nombre	Pourcentage
Oui	17	85%
Non	3	15%
Total	20	100 %

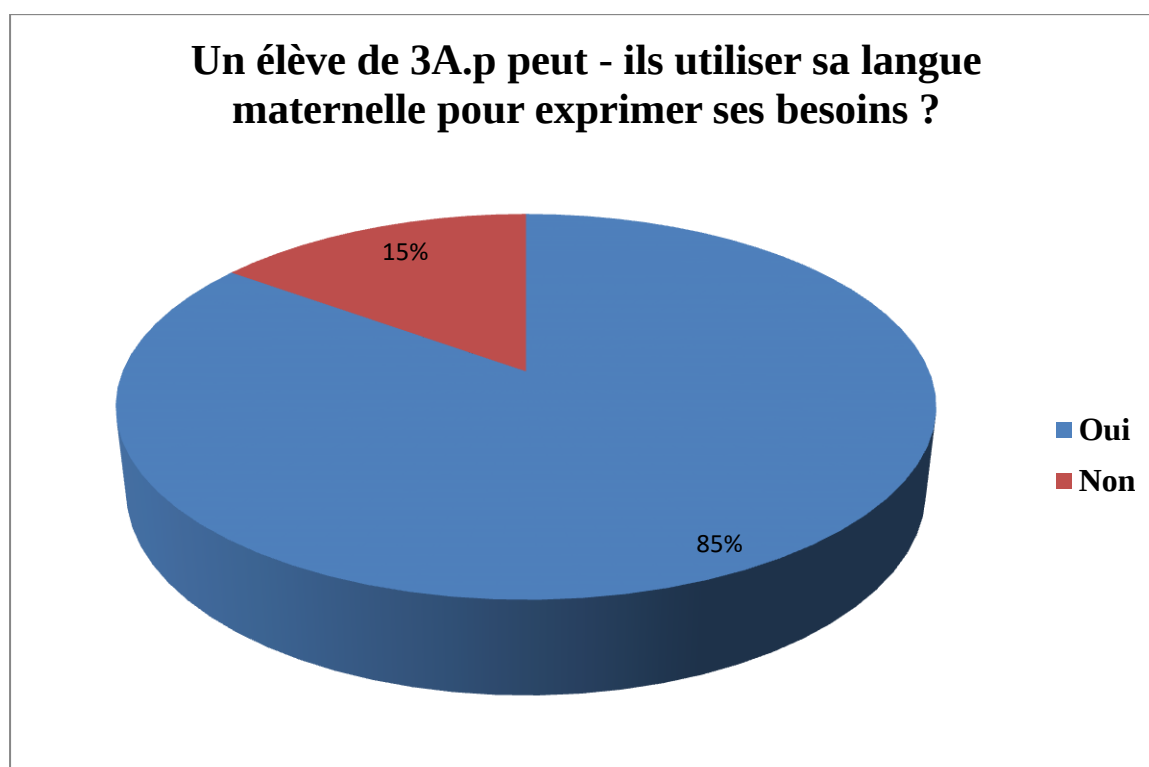


Figure 4 : L'utilisation de la langue maternelle par les élèves pour exprimer ses besoins.

17 enseignants d'un pourcentage 85% affirment que leurs apprenants ont des difficultés à l'oral et cela est dû selon eux à plusieurs raisons : aux activités proposées dans les programmes : « oui, le programme et les activités proposées dans le manuel scolaire n'encouragent pas à commenter et prendre la parole » ou bien au fait de ne pas parler de

Chapitre I :Analyse et interprétation des données.

français hors école : « Impossibilité de parler français à la maison , dans la rue..... » , et « même si mes élèves participent , j'ai remarqué qu'ils ont des difficultés à s'exprimer oralement car ils répondent à la demande et exprimer difficilement leurs idées cela est dû à l'insuffisance linguistique » . Pour les apprenants de la 3^{ème} A.P c'est la première année d'étudier le français c'est difficile pour eux.

3 enseignants d'un pourcentage 15% sont très contents des compétences d'interaction de compréhension et de production de messages oraux de leurs apprenants. « Mes apprenants prennent la parole en classe ils s'expriment spontanément ». Un autre enseignant nous a dit : « Ils participent dans les dialogues, contribuent à des jeux de rôle, restituent une chanson ».

Q6. Travaillez - vous l'oral en classe avec vos apprenants ?

Réponse	Nombre	Pourcentage
Oui	20	100%
Non	0	0%
Total	20	100 %

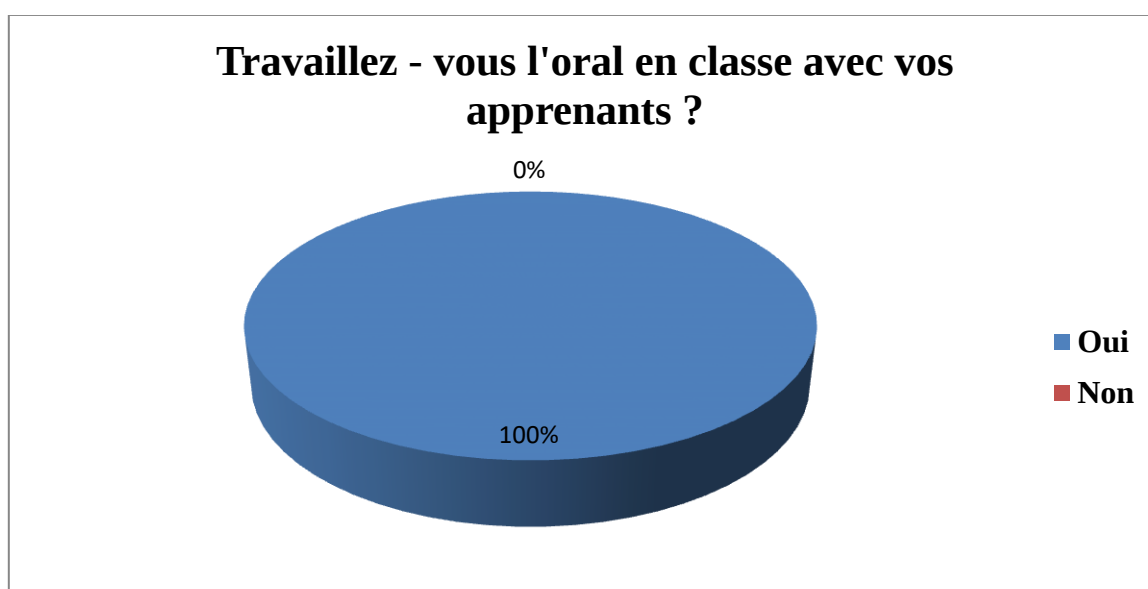


Figure 5 : La prise de parole en classe de FLE

20 enseignants d'un pourcentage 100% nous avons questionnés ont répondu qu'ils travaillent l'oral en classe, exemple : « oui, oui bien sûr » , un enseignant nous a dit : « Loral pour un apprenant au 3^{ème} année primaire est un moyen d'exposition de son imagination, il

est aussi pour beaucoup des apprenants un bon support de perception et d'apprentissage » , pour cela nous comprenons que tous les enseignants travaillent en classe l'oral que l'écrit ils ne s'intéressent pas aux activités écrites , ils ont donné l'importance à l'oral dans le cycle primaire . Alors l'oral est essentiel pour développer les compétences en communication des apprenants, aussi l'oral permet aux apprenants d'interagir et d'échanger des idées, favorisent ainsi la collaboration et l'apprentissage mutuel. Donc, selon les enseignants il n'y a pas des enseignants qui ne travaillent pas l'oral en classe.

Si oui comment ?

Plusieurs propositions ont été données par les vingt enseignants concernant cette question. Ces derniers ont répondu qu'ils font l'oral par les actes de paroles par exemple par exemple (représenter, saluer.....), une enseignante affirme que l'activité la plus importante et nécessaire à l'oral c'est l'écoute, trois enseignantes travaillent l'oral à travers d'une lecture des textes et des petites pièces théâtrales pour aider les apprenants à améliorer leur vocabulaire , leur compréhension de la langue et facilite la communication, deux enseignants nous confirment que le dialogue c'est le meilleur moyen pour apprendre l'oral parce qu'il est essentiel pour les apprenants , ils apprennent à réfléchir , à poser des questions et à formuler leurs propres idées.

Selon d'autres le cours de l'oral se fait en fonction d'apprendre l'apprenant au moins cinq mots par jour, apprendre des comptines ou bien avec le ludique et les chansons comme ça l'apprenant va aimer la langue. Quatre enseignants nous ont dit que à travers les vidéos et les images qui aident à améliorer les aptitudes communicatives et incitent à la motivation des apprenants. Selon un autre enseignant : « Je pose des questions à la fin je laisse l'apprenant s'exprimer même s'il fait des fautes ». D'autre enseignant nous a dit : « Il faut choisir un thème ou sujet qui intéresse les apprenants et suscite leur curiosité », nous comprenons que l'apprentissage du FLE en 3^{ème} année primaire est fondamental et nécessaire. Donc, malgré que le volume horaire consacré à l'oral n'est pas suffisant mais il reste la compréhension de l'oral très importante.

Q7. Comment évaluez- vous la compétence d'expression chez vos apprenants ?

Réponse	Nombre	Pourcentage
Mauvaise	0	0%
Moyenne	17	85%
Bonne	3	15%
Total	20	100 %

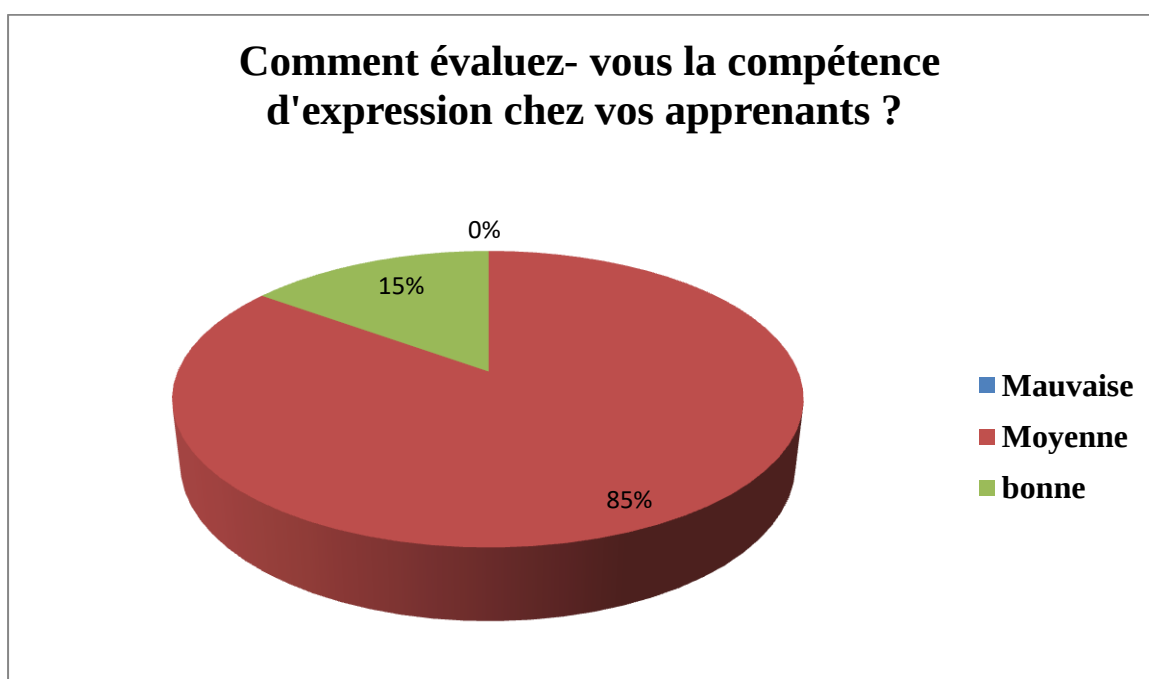


Figure 6 : Niveau des apprenants à l'oral en classe de FLE (Selon leurs enseignants)

17 enseignants d'un pourcentage 85% affirment que leurs élèves est moyen à l'oral. Un enseignante nous a dit « Mes apprenants ont un niveau ni mauvais ni bon..... », 3 enseignants d'un pourcentage 15% trouvent que leurs apprenants sont bons à l'oral, alors, selon les enseignants il n'y a pas des apprenants qui ont un mauvais niveau. Au 3^{ème} année primaire les apprenants sont encore en train de développer leurs compétences d'expression et leurs capacités à comprendre. Donc nous comprenons que la majorité des apprenants ont un niveau moyen, nous comprenons que la 3^{ème} année primaire n'est pas difficile.

Q8.Est -ce que les apprenants interfèrent entre les phonèmes (Français - Arabe) ?

Réponse	Nombre	Pourcentage
Oui	20	100%
Non	0	0%
Total	20	100 %

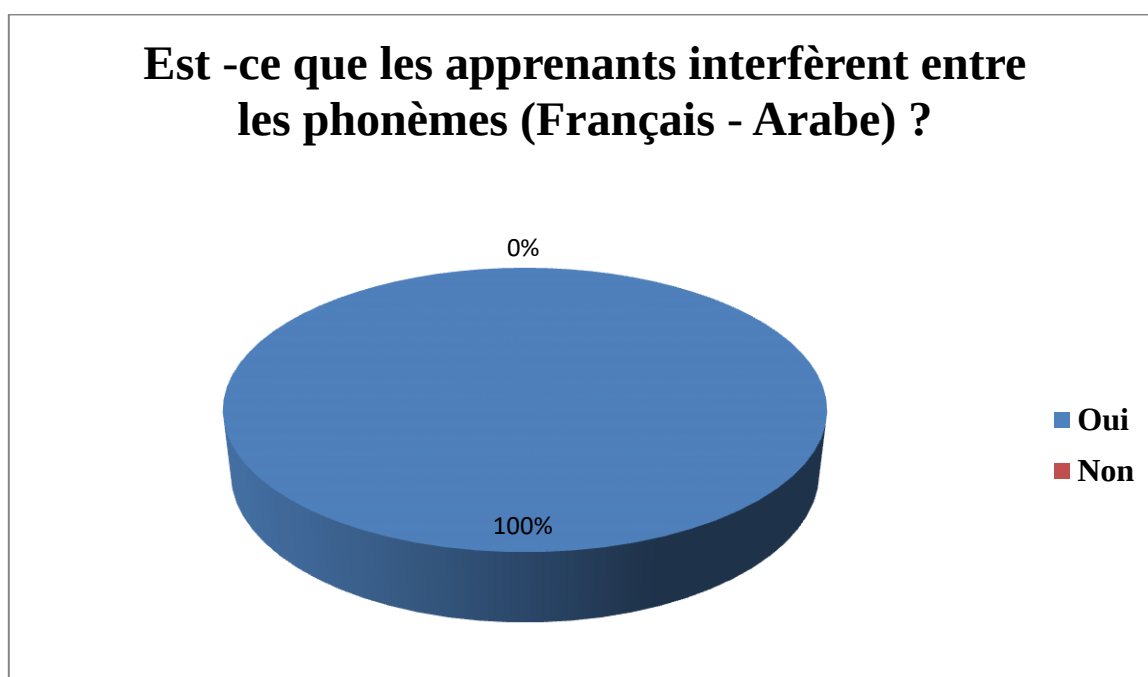


Figure 7 : L'interférence entre l'arabe français par les apprenants.

20 enseignants d'un pourcentage 100% disent que ces apprenants interfèrent entre (français- arabe) , car la langue française c'est une nouvelle langue et un peu difficile pour les apprenants de la 3^{ème} année primaire, ils n'ont pas l'habitude de parler en une autre langue à part l'arabe , pour cela ils ont toujours réfèrent à sa langue maternelle (l'arabe) , l'apprenant peuvent transférer des règles ou des structures de leur langue maternelle aussi ils peuvent avoir des difficultés à utiliser la langue française de manière correcte et fluide .Une enseignante nous a dit : « Mes apprenants utilisent les gestes et les mimiques et s'ils n'arrivent pas, ils s'expriment en arabe » , c'est-à-dire il y a toujours l'interférence en arabe parce qu'il n'y a pas un apprenant compétent qui parle en français couramment , ils ont la peur de parler une langue étrangère.

Il n'y a pas des enseignants qui nous a dit que ces apprenant n'interfèrent pas entre (l'arabe – français).

Q9.Quels sont les phonèmes difficiles à prononcer par vos apprenants ?

Les enseignants ont donné plusieurs réponses par rapport aux phonèmes difficiles à prononcer par les apprenants. La plupart des enseignants nous a dit que les phonèmes difficiles à prononcer par les apprenants sont : confusion (p/b), (f, v), et difficulté (y) (ã) (õ), un autre enseignant nous ajoute que les voyelles : (o, e ,i, u) sont difficiles à prononcer et surtout le (c) parce que toujours les apprenants prononcent (k) , d'autres enseignants signalent que les phonèmes difficiles sont : les doubles sons / les voyelles et surtout le (i/e) et le (u/e) parce que les apprenants ont toujours cette difficulté , ils prononcent le u par e ou bien par le o , un autre enseignant nous informons : “c'est beaucoup plus les voyelles et de temps a autre les phonèmes mise en opposition tel que le (p/ b) , (f/v) . D'autres enseignants disent que la difficulté est dans les sons : (ill, oil, gn) (am, en, on) (ou, en, au) (en, eur, oin) , mais il ya des enseignants au contraire disent que le (m,n) , (ph,f) , (ch,j) le g et x sont difficiles à prononcer par les apprenants. Alors, à partir de cette analyse on remarque que chaque enseignant a son propre avis, comme il ya des enseignant ont le même problème.

Donc, on constate que la plus part des enseignants ont le problème du phonème : (p, b) (f, v) (m, n) et surtout les voyelles (u, e) ou bien (u, o) .

Q10. Faites- vous des activités basées sur la phonétique corrective pour améliorer la prononciation de vos apprenants ?

La majorité des enseignants répondent par oui, c'est à dire qu'ils font des activités basées sur la phonétique corrective pour améliorer la prononciation des apprenants comme il ya des enseignants qui parfois fait les activités de la phonétique corrective, ils n'ont pas le temps ou bien il vu qui n'a pas obliger de faire, un enseignant nous a dit : “ Il faut faire la correction phonétique en classe avec les élèves, surtout débutons pour avoir relevé soigneusement ses besoins”. Deux enseignant propose le dialogue en utilisant des supports des supports audio visuels dont le présentateur de la vidéo articule bien et parle de manière pose comme ça l'apprenant apprend un nouveau vocabulaire. Et une enseignante pense que le tableau est la meilleure méthode c'est à dire où il ya des sons en classant les mots sous chaque son, bien sûr les élèves qui font l'exercice. On trouve aussi des enseignants qui travaillent le texte oral ou bien des exercices conservés a la phonétique, autres enseignants

qui utilisent la remédiation immédiate pour réguler et corriger les lacunes durant tout son apprentissage, elle facilite et simplifie la compréhension orale. Aussi, deux enseignants affirment que les activités phonétique inévitable et c'est obligatoire d'intégrer la phonétique aussi les chansons pour gérer les lacunes phonologique, selon les enseignants il n'y a pas mieux que ça, cette dernière a un apport très bénéfique, elle développe les compétences langagières des apprenants. Nous constatons que le cours de la phonétique corrective est très important par les apprenants, parce qu'elle facilite l'apprentissage d'une langue étrangère, car cela encourage l'expression au sein de la classe. Donc, la phonétique corrective est primordiale, c'est un cours bénéfique pour les apprenants parce que, elle sert à corriger la prononciation incorrecte des sons, voyelles et consonnes, en langue étrangère, elle améliore la compétence phonétique des apprenants. Une enseignante n'a pas donné de réponse à cette question.

3/ Interprétation :

Les réponses collectées nous montrent que les enseignants sont conscients de l'importance de l'oral. En analysant ces réponses, nous pouvons constater des différentes opinions concernant la compétence phonologique de l'apprenant bilingue. En plus, selon les enseignants la langue maternelle est omni présente dans les classes de la 3ème année primaire, ils travaillent l'oral en classe, même certains ne lui donnent pas beaucoup d'intérêt. Certaines réponses nous montrent qu'il y a l'interférence entre les phonèmes (français_ arabe) par les apprenants parce qu'ils n'ont pas compétence dans l'expression oral. Selon nous, un manque de lecture des comptines, des textes, le dialogue, l'écoute des vidéos (audio_ visuels) et m'écange d'utilisation de la langue française. Par exemple : l'apprenant prend la parole pour répondre à une question après il ne sait pas comment, l'enseignant dit : “ oui, tu peux exprimer en arabe” c'est un obstacle par les apprenants parce qu'ils habituent par ça.

Les activités proposées dans le programme officiel de 3ème A.M sont considérées comme une des raisons des problèmes de la prononciation des apprenants en classe de FLE, ce qui signifie que les enseignants ne proposent pas d'autres activités qui intéressent et motivent les apprenants pour qu'ils ne s'ennuient pas de la même routine. Or, une enseignante est contente ce qui fait dans la classe, car même s'il n'y a pas assez de temps mais elle fait le cours d'expression oral.

Nous pouvons supposer que le manque de matériel adéquat dans les écoles contribue à la faiblesse de la compétence phonologique en communication orale chez les apprenants. Ils seraient probablement plus motivés à suivre un cours dans un laboratoire ou une salle équipée de matériel modern et avec un nombre limité d'apprenants, plutôt que dans une classe ordinaire surchargée.

4/ Synthèse :

Cette recherche nous a permis de confirmer nos hypothèses de départ. Nous avons déduit à travers nos questionnaires destiné aux enseignants de la 3ème année primaire et à partir de leurs réponses nous avons pu établir et constater que la prononciation des apprenants bilingues algérien influence par l'interaction entre les deux langues c'est-à-dire entre la langue maternelle (l'arabe) et la langue étrangère (le français). En plus, l'interférence entre l'arabe et l'anglais fait par les apprenants parce qu' ils essaient de translittérer des mots anglais en utilisant des lettres arabes, cela peut créer des confusions qui affectent leur prononciation. De plus, la prononciation des apprenants bilingues algérien lie à d'autres aspects du développement langagier comme : le langage réceptif ou la compréhension des mots, la deuxième est le langage expressif ou la production des mots. Le langage réceptif précède le langage expressif. L'apprenant « Laghouat » arabophone du FLE ayant 8 ans peut améliorer sa prononciation en conciliant les systèmes phonétiques du Français et de l'arabe par des ressources audio en français, comme des chansons, des contes ou des émissions pour enfants. Nous avons également déduit que le contexte bilingue (Français- Arabe) peut influencer la phonétique de l'apprenant algérien au cycle primaire peut avoir plusieurs influences sur sa phonétique par exemple : les sons qui n'existent pas en arabe peuvent poser des difficultés comme : les voyelles nasales et certaines consonnes (comme le « r » français) peuvent être prononcées différemment en raison de la proximité des sons arabes.

En dernier, nous pouvons dire que presque tous les enseignants questionnés ont éprouvé un besoin d'être formé pour réussir l'enseignement de l'oral

Conclusion :

Il en résulte, à la lumière de ces résultats, que l'apprentissage du FLE au primaire est toujours utilisé par les enseignants.

L'analyse des données de notre corpus montre l'importance de langue étrangère (français, langue étrangère). Ainsi, les difficultés majeures qui rencontrent par les apprenants. C'est l'interférence entre (l'arabe / français).

CONCLUSION GENERALE

Conclusion générale

L'entourage de l'apprenant exerce une influence significative sur le développement de ses compétences langagières. En d'autres termes, un environnement linguistique riche en pluralité de langues affecte le langage de l'apprenant.

Notre seul objectif est de mettre en évidence la problématique suivante :

- **Comment l'apprenant du FLE (ayant huit ans) , peut-il améliorer sa prononciation en conciliant les systèmes phonétiques du Français de l'arabe et de l'anglais ?**
- **Comment le contexte bilingue (Français- arabe) peut-il influencer la pratique phonétique de l'apprenant algérien au cycle primaire?**

D'après cette problématique, nous avons divisé notre travail en deux parties , une partie théorique et une partie pratique , la partie théorique contient deux chapitres ainsi, la partie pratique contient un seul chapitre.

Tout d'abord deux chapitres théoriques dans lesquelles nous avons abordé le contexte sociolinguistique en Algérie , la définition du contact de langue ainsi que ces causes et ces conséquences (le bilinguisme , l'interférence) . En plus, les types du bilinguisme et de l'interférence.

Dans le deuxième chapitre nous avons fait une étude comparative entre les trois langues (l'arabe, le français, et l'anglais) .

Dans la partie pratique nous avons élaboré un questionnaire pour les enseignants des écoles primaires afin de connaître les difficultés de la prononciation chez les apprenants de la 3^{ème} année primaire .

D'après la 8^{ème} question du questionnaire nous avons constaté que 100% des enseignants disent que l'apprenant interfère entre (l'arabe – le français) , par exemple : en arabe il n'y a pas le « v » donc , ils ont prononcé « f ».

Conclusion générale

Durant notre enquête sur le terrain , nous avons confirmé notre hypothèse du départ, les apprenants interfèrent entre l'arabe et l'anglais car les deux langues possèdent des sons qui n'existent pas l'un dans l'autre, par exemple , certains sons en anglais (comme le « th » dans « think » n'ont pas d'équivalent en arabe , ce qui peut entraîner des substitutions phonétiques.

Nous avons déduit que les apprenants ont le problème de la prononciation dans les langues étrangères car ils n'ont pas l'habitude de parler en français et en anglais.

Donc, pour améliorer la prononciation des apprenants , il faut faire des activités basées sur la phonétique corrective , en plus, il faut se mettre dans un bain linguistique et pour se faire je ne trouve pas mieux que la chanson pour gérer les lacunes phonologiques.

De mieux s'entraîner à la langue et à la compréhension orale et développer leur écoute pour une bonne expression. «il importe d'augmenter l'exposition des élèves à la langue, de leur proposer l'écoute d'enregistrements variés qui renvoient à différents types et objectifs de compréhension et de les aider, par le biais d'exercices spécifiques, à acquérir les stratégies que requiert l'acte d'écoute et de compréhension ».¹, car une bonne production résulte d'une bonne compréhension .

REFERENCES
BIBLIOGRAPHIQUE

BIBLIOGRAPHIE

.BELGHOUAR .S «L'influence de la langue maternelle sur la définition du genre des noms en français. Cas des étudiants de première année du département de français de l'université de Laghouat » Université.Batna2,2021.Doctorat thesis .

CHACHOU. La situation sociolinguistique de l'Algérie, pratiques plurilingue et variétés à l'œuvre, 2013 p 19.

DERRADJI. Y. Le Français en Algérie, lexique et dynamique, des langues, Bruxelles, édition Du Colot ,2002, p120, cité par Ben Azouz Nadjiba, appropriation du français en Algérie : contact de langue et de culture (en ligne).

DUBOIS.J. Dictionnaire de linguistique. Larousse. Paris, p225

DUBOIS. J. Dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage. Larousse ,1994, p252.<https://www.Larousse.Fr/dictionnaire/ français / n% c 3% A90 logisme / 54201> consulté le 21/07/2024.

DERRADJI. Y. Vous avez dit langue étrangère, le français en Algérie ? (en ligne) , VRL : <https://www.Unice.fr/bcl/OFCaf/15/ DERRADJI.html> constitué le 10 juillet 2020.

GARMADI.J. La sociolinguistique, Paris. PUF, 1982, p214.

IBRAHIMI.T.K. Coexistence et concurrence des langues. <https://journals. Open edition.org/année Maghreb /305> consulté le 11mars 2020.

IBRAHIMI.T.K Les Algériens et leur (s) langues (s). El Hikma. Alger. 1995.p186.

BIBLIOGRAPHIE

.MACKEY., william francis, Bilinguisme et contact de langues, vol , 5, Editions Klincksieck,1976.

MARTENET.A. Elément de linguistique générale. Armand Colin. Paris, 1986 p172.

MEKSEM.Z .Pour une socio didactique de la langue amazighe : Approche textuelle. Thèse de doctorat, université Stendhal. GRENOBLE III 2007, p34, cité par Hassiba Aissaoui, L'enseignement de la langue amazigh a Bouira face a l'hétérogénéité linguistique des apprenants.

. PIERRE, LEON, introduction à la phonétique corrective, Hachette et Larousse, Paris 1976, p6.

ROLAND, F. L'entraînement à la compréhension auditive au collège, Académie de Montpellier,2001-2002.Consulté le 15/12/2007 : [http://www.Crdp-montpellier, fr/ressources/memoires/memoires2002b010802b18.pdf](http://www.Crdp-montpellier.fr/ressources/memoires/memoires2002b010802b18.pdf).

.

TABOURTE. K.A, l'expression contact comme révélatrice de dynamique des langues, in journal de langue en contact, 2008, p7.18.

WEINRICH.V. Languages in contact. Gallimard, Paris, 1973.P123.

.

BIBLIOGRAPHIE

.

ANNEXES

Annexes

• Questionnaire à l'intention des enseignants de la 3^{ème} A. p

Dans le cadre de préparation d'un mémoire de Master en FLE, option Sciences du langage dont l'intitule est "L'acquisition de la compétence Phonologique chez l'apprenant bilingue" des apprenants de la 3^{ème} A.p.

Nous avons besoin de votre collaboration Pour accomplir notre travail, veuillez répondre aux questions qui suivent, cela ne prendra que quelques minutes de votre temps.

1. Lieux d'exercice:

.....

2. Sexe :

Féminin

☐

Masculin

☐

3. Expérience :

5 ans

☐

10 ans

☐

15 ans

☐

20 ans

☐

4. Niveau :

Licence

☐

Master

☐

5. Un élève de 3A-P peut-ils utiliser sa langue maternelle pour exprimer ses besoins ?

Oui

☐

Non

☐

6. Travaillez-vous l'oral en classe avec vos apprenants :

Oui

☐

Non

☐

Annexes

Si oui comment ?

.....

.....

.....

.....

7. Comment évaluez-vous la compétence d'expression chez vos apprenants?

Mauvaise

Moyenne

bonne

8. Est -ce que les apprenants interfèrent entre les phonèmes (Français - Arabe) ?

Oui

Non

9. Quels sont les phonèmes difficiles à prononcer par vos apprenants ?

.....

.....

.....

.....

10. Faites-vous des activités basées sur la phonétique corrective pour améliorer la prononciation de vos apprenants?

.....

.....

.....

Résumé :

La science du langage, ou linguistique, se spécialise dans l'étude des langues, de leur structure, de leur évolution et de leur utilisation. Notre travail traite l'utilité de l'apprentissage de la langue étrangère à lire et à écrire aux apprenants de la troisième année primaire. Nous avons constaté que le problème de la prononciation par les apprenants c'est l'interférence entre (l'arabe - Français) .

Pour apprendre à s'exprimer oralement en langue étrangère, on doit alors faire développer les deux compétences à savoir : la compréhension orale et l'expression orale. Donc, à travers l'oral l'apprenant va développer sa compétence phonologique.

Mots clés :

L'apprentissage, compréhension orale, expression orale, compétence.

Abstract:

The science of language, or linguistics, specializes in the study of languages, their structure, evolution, and usage. Our work addresses the usefulness of learning a foreign language for reading and writing among third-grade learners. We observed that the problem of pronunciation among learners is the interference between (Arabic - French).

To learn to express oneself orally in a foreign language, one must develop both skills, namely : listening comprehension and oral expression. Therefore, through oral practice, the learner will develop their phonological competence.

Keywords :

Learning, listening comprehension, oral expression, compétence.

ملخص :

في القراءة علم اللغة، أو اللغويات، يتخصص في دراسة اللغات وبنيتها وتطورها واستخدامها. عملنا يتناول فائدة تعلم اللغة الأجنبية والكتابة للمتعلمين في الصف الثالث الابتدائي.

لقد لاحظنا أن مشكلة النطق لدى المتعلمين هي التداخل بين (العربية - الفرنسية). لتعلم التعبير الشفهي بلغة أجنبية، يجب تطوير الكفاءتين: الفهم الشفهي والتعبير الشفهي. وبالتالي، من خلال الممارسة الشفوية، سيقوم المتعلم بتطوير كفاءته الصوتية.

الكلمات المفتاحية

الفهم الشفهي، التعبير الشفهي، الكفاءة
